

FTMH: démocratie à la Tschumi:	
répression et sanctions	4
Anti-nucléaire: perspectives du	
mouvement	7
Genève: Naville en grève	8
Afrique du Sud: crise du	
capitalisme racial	10

N° 174 - 21 janvier 1978
HUITIEME ANNEE

Fr. 2.-

la brèche

organe bimensuel
de la ligue marxiste révolutionnaire
section suisse de la IVème Internationale

**1978,
ne pas céder,
renforcer
l'unité.**

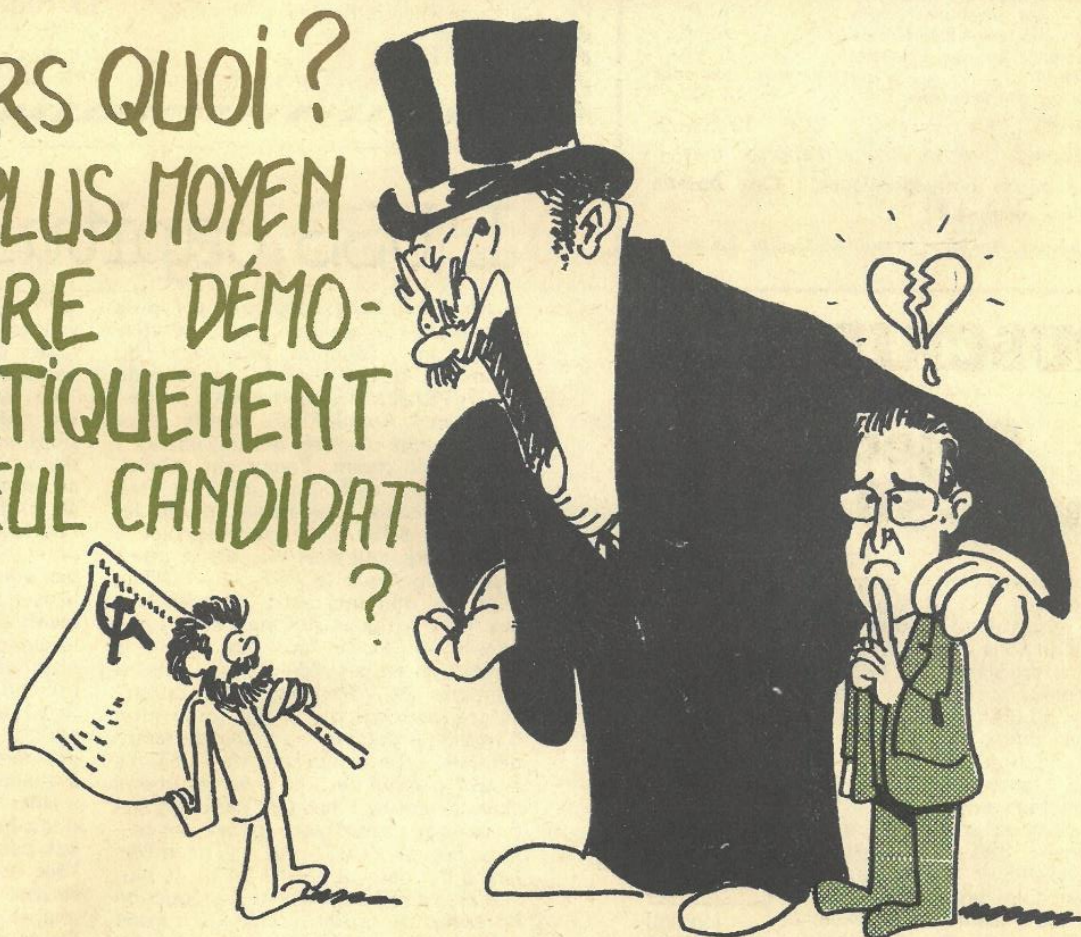
L'offensive patronale se poursuit. Jusqu'à peu, les experts économiques affichaient pour 1978 un "optimisme modéré", prévoyant un taux de croissance de 2-3 o/o. Mais la montée inattendue et massive du franc suisse va probablement accroître à nouveau les problèmes de débouchés et de profits de l'industrie d'exportation. Le patronat va tenter de se retourner une fois encore contre les salariés pour leur en faire porter le coût. Le refus des industriels de la chimie d'accorder toute réduction du temps de travail est à cet égard caractéristique. L'industrie chimique réalise pourtant toujours des profits très élevés, mais elle tient à les dégager pour acheter à des conditions avantageuses des entreprises dans d'autres pays. Les travailleurs devraient donc intensifier leur travail, sans diminution du temps de travail, pour financer ... le transfert de leurs postes de travail à l'étranger ! L'industrie horlogère, qui ne peut guère supporter sur le marché mondial des augmentations de prix, poussera plus en avant rationalisations et licenciements. Cela vaut aussi pour les autres branches industrielles, comme d'ailleurs pour celles tournées vers le marché intérieur qui devront, vu le cours élevé du franc, concurrencer des articles importés de prix inférieurs.

Les travailleurs n'ont donc rien à attendre de l'espoir, sans cesse remis, d'une "relance" économique. L'offensive capitaliste frappe, comme toujours, les couches de travailleurs socialement les plus faibles : immigrés, femmes et jeunes. Plus encore que pendant la haute conjoncture, les apprentis servent de main d'œuvre bon marché qu'on exploite sans lui donner de formation suffisante.

suite p. 3

NEUCHÂTEL Contre l'accord parfait d'austérité, une candidature LMR

ALORS QUOI ?
Y'A PLUS MOYEN
D'ÉLIRE DÉMO-
CRATIQUEMENT
UN SEUL CANDIDAT ?



PF 78: bons vœux pour 78 ! A gauche, Lénine levant le poing sur l'entrée d'un magasin spécial "Tuzex" offrant des biens en valeurs étrangères. Au centre, les vieilles industries polluantes d'Ostrava, et une file devant un magasin de consommation. A droite, la réclame officielle: "Les voyages font partie des conquêtes socialistes". On ne manque pas d'ironie à Prague...

Prague : déjà dix ans de "normalisation,"

Un an après sa fondation, 10 ans après le "Printemps de Prague", la "Charte 77" poursuit son combat malgré la répression et les tracasseries policières. Nous en dressons ici un premier bilan.

(voir page 9)

sommaire

ACTUALITE NATIONALE

Editorial: 1978, ne pas céder, renforcer l'unité
FTMH: La démocratie à la Tschumi:

répression et sanctions 4

Neuchâtel: Elections, dire non à une politique anti-ouvrière d'austérité 5

AVS: Vieillesse et retraite, après 60 ans... le temps de vivre ? 6

Immigration: Genève, enfin un "aténéo obrero" ! 6

Anti-nucléaire: Perspectives du mouvement anti-nucléaire (1ère partie) 7

P.F.S.: Contre les CRS de Furgler, quelle unité ? 8

Genève: Les travailleurs de Naville en grève 8

ACTUALITE INTERNATIONALE

Tchécoslovaquie: Le temps de l'Aveu n'est pas révolu... 9

Afrique australe: La crise du capitalisme racial 10

THEATRE

"Pourquoi parler de toi Chili assassiné ?" par Pierre Crettol 11

L'EVENEMENT

Le conflit Vietnam-khmer: La fuite en avant du Cambodge 12

Dans le prochain numéro:

Un débat sur l'Eurocommunisme entre P. Martinelli (PSA), S. Gilardoni (PDT), C.A. Udry (LMR)

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50

une année, enveloppe ouverte : fr. 45,-

une année, enveloppe fermée : fr. 55,-

une année, étranger (Europe) : fr. 80,-

Outre-mer : prendre contact avec nous

abonnement de soutien : fr. 100,-

Journal "La Brèche", CCP 10-25669, Lausanne. (préciser le type d'abonnement).

Pour toute correspondance : Case postale 1000 Lausanne 17

Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.

SOUSCRIPTION

Objectif

6 mois - 50.000 Fr.

La souscription a bien progressé dans la charnière de 77 à 78. Mais ce n'est pas une raison de se reposer sur nos lauriers. Car nous devons atteindre le rythme de croisière de 3.700frs par numéro pour arriver aux vacances d'été aux 50.000frs. Alors il faut en mettre un coup. Tous, toutes, militants(es) ou non, pour soutenir les idées, les discussions, les points de vue, les actions dont la Brèche parle; être les porteurs d'une politique révolutionnaire, cela coûte aussi cher! N'a-t-on d'ailleurs pas vu la presse bourgeoise faire pression pour le retrait de notre candidature à Neuchâtel, parce que cela allait "leur coûter trop cher"? Une façon d'avouer crûment que la politique avec un grand P, pour ces messieurs, n'est pas à la portée de toutes les bourses! En remerciant tous ceux et toutes celles qui ont déjà souscrit, en souhaitant bonne année à tous nos lecteurs, nous leur répétons: votre argent nous est indispensable pour lutter avec notre journal, avec notre organisation sur les lieux de travail, dans les syndicats, en commun avec tous ceux et toutes celles qui sont prêts à se battre contre ceux qui, justement, en ont !

CCP 10-25 669 Lausanne

Ancien	J.&F.D.Lnne	30.-
Total:	J.P.L. Crissier	20.-
Bresche	E.&C.P.M.Lnne	20.-
A.S.Vevey	S.C.Lnne	20.-
LMR, GE	Anonyme	48.-
E.D.Nyon	C.M.Lnne	35.-
J.P.B.Ntel	Dr. L.P.Lnne	60.-
S.G.St-Im.	N.D.Berne	1.000.-
F.M.Prilly	O.S.Moutier	10.-
P.G.Lnne	E.B.Genève	50.-
LMR Frib.	I.H.Lnne	50.-
LMR GE	M.P.Lajoux	10.-
P.B.Pully	F.T.Lnne	30.-
D.N.Lnne	A.P.Ntel	30.-
P.T.Frib.	Nouveau	
S.P.&G.Lnne	Total:	13.093.75

La Brèche p. 2

LIBRAIRIE La Taupe

LAUSANNE:

8^{bis} rue de la Tour

GENÈVE:

5 rue Musy



La librairie La Taupe vous invite à un
FORUM LIBRE

avec :

Marc Vuilleumier, Mauro Cerutti, François Kohler,
Eliane Ballif, Bernard Chevalley auteurs de
LA GREVE GENERALE DE 1918 EN SUISSE
paru en décembre 1977 aux Editions Grounauer

et la participation de Clive Lörtscher, auteur de *Le parti communiste suisse et les syndicats 1920-1921. Stratégie de front unique en Suisse*, par l'Institut de sciences politiques à Lausanne,

sur le thème :

LA GREVE GENERALE DE 1918 EN SUISSE
ET SES CONSEQUENCES

MERCREDI 25 JANVIER 1978 à 20 h. 15
(Local de la librairie, 5 rue Musy)

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES!

GENEVE

Théâtre de Carouge - Atelier

Je 26 janv. 14 h.30 : *Commedia dell'Arte No 2*. Sa 28 janv., 15 h. : répétition ouverte. Du 16 au 26 janv., ma, me, sa à 20 h. 15, je à 19 h., di à 15 h. *Sauvages*, de Christopher Hampton, du 31 jan au 5 fév.

Par delà le bien et le mal, de Harmut Lange par le Théâtre-Atelier de la Rue Ste Anne, Bruxelles.

Apéritif - Théâtre de Carouge

Du 17 au 29 janv., à 18 h. 30 (sauf lundi et jeudi) : *L'Alpage*, d'Adolphe Muschg.

JURA

Du 2 au 10 fév. : *L'entraînement du champion avant la course de M. Deutsch*, par le Théâtre du Crêpuscule, Bruxelles : 2 fév à Delémont, 3 fév. à Moutier, 4 fév. à Tavannes, 8 fév. à Porrentruy, 9 fév. à St-Imier, 10 fév. au Noirmont. Tournée organisée par le Théâtre Populaire Romand.

NEUCHÂTEL

jusqu'au 12 fév. Exposition de la

peintre tchèque Irena Dedicova (centre)
Ve 3 fév. 20 h. 30, salle de la Cité : *Blues*, avec Cooper Terri.

Ma 8 fév. 20 h. 30, salle de la Cité : *Journal d'un fou*, de Gogol.

Ve 10 fév. 20 h. 30, salle de la Cité : *Geneviève Fallet* (danse)

Ma 15 fév. 20 h. 30, centre, *Lagueyrie*, chateaur français.

Ve 17 fév. 20 h. 30, centre, *Luis de Iyaryot*, chanteur valdotain.

Ve 24 fév. 20 h. 30, centre, *Pierre Chastelain*.

RENENS

Ve 27 janv. 20 h. 30, centre de rencontre, *Jacky Jagger*.

Cinéma Corso

23 au 29 janv. : *Histoire d'un péché*, de Borowczyk.

27 janv. au 22 fév. : *Women*, de Andy Warhol.

13 au 19 fév. : *trash*, d'Andy Warhol.

LA-TOUR-DE-PEILZ

Je 26, ve 27, sa 28 janv. 20 h. 30, théâtre du château : *Rendez-moi mes baskets*, de Marianne Sergent.

LAUSANNE

Théâtre Boulimie

Ma 24 à sa 28 janv. 20 h. 45 : *Parole de femme*, d'après Annie Leclerc.
Ma 7 à sa 11 fév. 20 h. 45 : *Les gros chiens*, de Chaval.

Cinéma Montchoisi

dès le 19 janv. *San Gottardo*, un film de Willi Hermann.

CHEXBRES

Ma 31 janv et me 1er fév. 20 h. 30 : *Céline et Julie vont en Bateau*, film de Rivette.

Ve 3 et sa 4 fév. 20 h. 30 : *Irma la Douce*, film de Wilder.

Ma 7 et me 8 fév. 20 h. 30 : *Nel Nome del Padre*, film de Bellocchio.

EPALINGES

Je 26 janv. 20 h. 30, grande salle : *Clipton Chenier* (jazz).

Ve 10 fév. 20 h. 30, grande salle : *Enrico Rava Group* (jazz).

Ve 17 fév. 20 h. 30 : *Catherine Sauvage*.

Ulla Kelpaine

40 heures:

L'USS capitule une deuxième fois

En 1976, l'USS opposait, par pure manoeuvre de division, son initiative "pour une réduction progressive du temps de travail à 40 h", à celle du POCH/PSA/LMR pour les 40 h immédiates. Aujourd'hui, elle la retire par "manque d'intérêt des travailleurs". Tel est, du moins, l'argument officiel. Mais en fait, cette 2ème initiative était un compromis pour essayer d'unir les syndicats derrière un contre-projet à la première, qui s'est vite révélé intenable. Alors que la FST, la VPOD et bien des militants actifs ne cachaient pas leurs critiques aux manoeuvres dilatoires de l'USS face aux 40 h, la FTMH se sentait "dérangée" dans sa politique de "franche collaboration" avec le patronat qui exclut toute lutte d'ensemble pour la réduction du temps de travail. Le compromis de l'USS n'a trouvé d'appui réel ni chez les uns ni chez les autres ! Pendant ce temps (les temps ont changé par rapport aux années 50 où l'USS avait agi de même face à l'initiative pour les 44 h), le patronat n'a cédé en rien sur la réduction du temps de travail. L'USS tient avant tout à éviter la confrontation et craint en outre - dans sa vieille tradition chauvine - qu'une réduction de l'horaire ne permette une nouvelle embauche d'immigrés ! Tels sont sans doute les vrais motifs du retrait de cette initiative. Tout se passe comme après l'initiative des 44 h (où l'USS avait retiré son initiative pour un compromis pourri à 45 heures), mais avec une différence : cette fois, le résultat est encore plus maigre !

"La base n'en veut pas"

Evidemment, ce ne sont pas ces explications qu'on donne à la base. Beat Kappler se fait l'apôtre d'arguments plus "simples" (Volksrecht, 5.1.78). D'abord, les travailleurs se sentiraient "dans l'insécurité, vu la crise". Comment Kappler explique-t-il alors que les typographes genevois, par la grève, aient forcé l'introduction des 40 h au 1.6.79 ? que les fonctionnaires genevois aient, par leur mobilisation, imposé les 42 h ? D'ailleurs, l'exigence d'une réduction immédiate du temps de travail avec maintien du salaire n'est-elle pas une bataille décisive pour contrer le chômage et "l'insécurité" ? Mais la majorité de l'USS ne veut tout simplement pas changer un iota à sa politique de négociation "dans la bonne

foi" et la réduction du temps de travail exige justement ne pas croire les fables sur les misères économiques du patronat ! Kappler ajoute ensuite que "des résultats ont déjà été acquis". Les meilleurs l'ont été là où des sections syndicales n'ont pas respecté la sacro-sainte "paix du travail" ! Quant au reste, les serruriers ont "passé" de 46-50 heures à 45-47 heures et dans l'horlogerie les 42 h ont été négociées pour... ! Le patronat des banques n'a pas voulu descendre en dessous de 43 heures et ce n'est pas les négociations secrètes de la convention de la métallurgie qui vont apporter de meilleurs résultats ! A court d'arguments, Kappler prétend enfin que les travailleurs "veuient tout d'abord 4 semaines de vacances". Là-dessus, patronat et syndicats pourraient en effet s'entendre, et encore à quelles conditions ! En effet, les 4 semaines représentent une diminution d'une heure par semaine... que le patronat peut "distribuer" à volonté, selon l'âge et les années de service (les serruriers, par ex., ont obtenu les 4 semaines à partir de 25 ans de service). De toute façon, l'un ne contredit pas l'autre : les travailleurs ont besoin des 4 semaines de vacances comme des 40 h pour défendre leur santé face aux cadences accrues et à l'abrutissement du travail !

On se souvient que l'USS affirmait, contre l'initiative POCH/PSA/LMR, que celle-ci ne permettait pas le maintien des salaires. Il fallait réduire "progressivement" le temps de travail pour garantir les salaires. Le bilan est là pour 1977. Aux minimales réductions du temps de travail mentionnées ci-dessus font écho les diminutions de salaire suivantes : 1,7 o/o pour les femmes en général, 2,9 o/o dans l'horlogerie, 3,0 o/o dans l'habillement (forte proportion de femmes), 2,3 o/o dans l'industrie du tabac, 0,7 o/o dans le textile, 2,0 o/o dans le papier, 1,1 o/o dans le cuir et 1,3 o/o dans le caoutchouc ! Le tout avec une augmentation du coût de la vie de près de 2 o/o... (Statistiques officielles de la Vie économique, déc. 77). Les mêmes données indiquent un temps de travail moyen identique et qui a même augmenté dans certaines branches (papiers, métallurgie et machines) ! Le tout avec une croissance accrue de la productivité et des bénéfices !

Toute la politique de "paix du travail" apparaît ici ouvertement pour ce

qu'elle est : la paix pour le patronat, le démontage social et les sacrifices pour les travailleurs !

L'initiative de l'USS n'était donc qu'un compromis et une manoeuvre qui révèle aujourd'hui son vrai visage. Nous l'avons néanmoins soutenue pour la seule raison qu'elle maintenait l'exigence d'une réduction légale du temps de travail - ce qui est décisif pour les salariés du secteur public et les secteurs les plus faibles -. C'est pourquoi, sans cacher notre bilan de cette initiative, nous avons fait savoir à l'USS que nous étions prêts à soutenir encore son initiative. Mais l'USS se moque de tout cela. Plus que jamais, à l'exemple des typographes, des propositions avancées par le "Manifeste 77", de nombreux travailleurs critiques et combatifs dans les syndicats, il est indispensable de développer, dans les syndicats, une opposition capable de combattre la "paix du travail" et d'avancer les objectifs d'un réel syndicalisme de classe.

Communiqué de presse du Bureau Politique de la LMR: Pour l'aboutissement de l'initiative des 40 heures !

La LMR qui est une des organisations à l'origine de la première initiative pour l'introduction de la semaine de 40 h, demande à l'USS, le 16 janvier, de ne pas renoncer à déposer son initiative pour les 40 h.

Nous avions toujours considéré que l'initiative de l'USS ne devait pas être opposée à celle votée en décembre 76. Malheureusement l'USS avait mis son projet en alternative avec la première initiative, ce que nous avions critiqué. Car, pour cette raison, beaucoup de salariés favorables à une diminution du temps de travail à 40 h avaient voté contre la première initiative, tout en s'exprimant pour l'initiative syndicale.

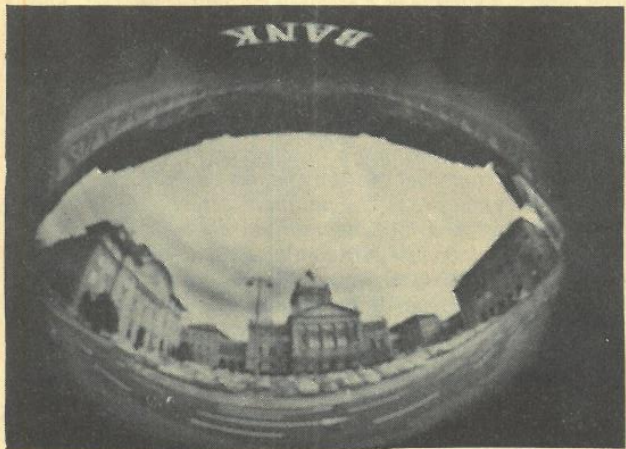
La LMR pense que l'introduction légale de la semaine de 40 h est une absolue nécessité, en particulier au moment où le patronat sur le plan conventionnel n'est pas prêt à concéder une diminution des heures de travail, au moment où les rythmes de travail augmentent et que le problème du chômage n'est pas résolu. Une inscription dans la loi de la semaine de 40 h est aussi importante pour tous les salariés qui travaillent dans des secteurs faiblement organisés et sans contrat collectif. La LMR souhaite discuter de ces questions avec l'USS et se déclare prête à aider à la récolte de signatures pour permettre l'aboutissement de l'initiative syndicale sur les 40 h.

1978: discuter et agir pour se défendre

La nouvelle loi sur la "formation professionnelle", dont vient d'accoucher le parlement, ne fait que favoriser cette tendance. Le référendum réactionnaire contre l'aide aux universités devrait rendre de même plus difficile l'accès à l'université des enfants de travailleurs.

Une politique monétaire contre les travailleurs

Les dirigeants de la Banque Nationale (BNS) continuent d'expliquer qu'ils restent "impuissants" face à la surévaluation du franc suisse. La "petite Suisse" serait incapable, à elle seule, "d'assécher la mer de dollars". Pure démagogie ! La dévaluation constante du dollar, que le capitalisme américain utilise comme mesure de guerre économique contre ses "alliés" capitalistes, pose certes des problèmes aux capitalistes suisses. Mais ceux-ci ne sont pas contraints "d'assécher la mer de dollars"; ils peuvent aussi bien abaisser le cours de leur propre monnaie et disposent des moyens de le faire. Il est par exemple possible de faire baisser la demande internationale en francs suisses en **restreignant le rôle de rechangeur que jouent les banques helvétiques pour les milliards d'argent sale ou douteux brigandé dans le monde entier** ! Mais ni la BNS, ni le parlement n'en veulent, bien entendu. Au contraire : le nouveau projet de loi sur "l'entraide judiciaire internationale" **exclut expressément l'entraide judiciaire en matière fiscale.**



Les puissances financières ont trop intérêt à ce "havre de paix" que sont les banques suisses pour tous les criminels et fraudeurs de fisc internationaux. La Bour-se reflète d'ailleurs clairement ce qui se joue : prévoyant une croissance ininterrompue de leurs profits, les actions des banques et assurances sont en hausse alors que les actions industrielles stagnent ou baissent (sauf exception, comme Bührle, qui s'engraisse à coup de canons).

Les salariés n'ont aucun gramme de confiance à accorder à cette politique monétaire et économique de la BNS et du gouvernement. Même avec un Aubert ou un Ritschard, elle est celle du capital financier. Les sociaux-démocrates et les dirigeants syndicaux qui soutiennent aujourd'hui le nouvel "article conjoncturel" (à leurs yeux encore insuffisant) laissent simplement croire aux travailleurs qu'il n'y aurait pas d'autre moyen de défendre efficacement leurs intérêts. Mais que ce soit la "libre économie de marché" ou "l'économie capitaliste dirigée" (ce que propose le nouvel article conjoncturel), cette économie fonctionne contre les travailleurs. **Ceux-ci ne peuvent s'y opposer qu'à condition de prendre en charge eux-mêmes leur défense, indépendamment de la bourgeoisie et en comptant sur leurs propres forces.**

Les objectifs pour 1978

Or le rapport de force est aujourd'hui trop en défaveur des salariés, après des décennies de "paix sociale" et de collaboration de classe, pour que le mouvement ouvrier puisse se battre efficacement sur le terrain de la politique capitaliste d'ensemble, monétaire et économique. Il doit concentrer ses forces sur des questions particulières, prioritaires pour les besoins des salariés, parmi lesquels les objectifs suivants seront importants dans l'année à venir :

- pas d'assainissement des finances fédérales par des mesures anti-sociales telles que l'augmentation de l'ICHA ou l'introduction de la TVA !

- poursuite de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale des riches, car les "mesures contre la fraude fiscale" qui sont entrées en vigueur le 1er janvier ne



Pour ne pas être simplement les jouets de cette économie, les travailleurs de Matisa ont tiré la conclusion qui s'impose: il faut s'organiser et se battre ! photo la Brèche

sont que des mesures-bidon. Le fait que le canton de Zoug, qui fait des affaires grâce à l'accueil qu'il offre aux sociétés destinées à l'évasion fiscale, a dépassé le canton de Bâle-Ville, le plus fort financièrement, montre bien où la chatte a mal au pied !

- pas de nouvelle détérioration mais amélioration des assurances sociales c'est-à-dire de la sécurité sociale ! A ce propos il faut enfin se rendre compte au-delà des détails que les caisses de pension et les assurances privées accumulent ensemble 8 milliards par année d'épargne forcée et qu'elles utilisent ce capital à leur profit alors que dans un système global de sécurité sociale les assurés pourraient en disposer directement.

- introduction de la durée de travail légale de 40 heures par semaine avec maintien du plein salaire. Nous soutenons évidemment le projet d'initiative pour l'introduction d'un minimum légal de 4 semaines de vacances. Malgré le pitoyable résultat de l'initiative des 40 heures de l'USS il ne faut pas abandonner la question de la diminution du temps de travail. Il n'en va pas seulement de la santé des travailleurs, mais aussi de leur possibilité, en dehors de leur travail d'avoir le temps de vivre, de se cultiver, d'agir politiquement et syndicalement.

Contre la répression à tous les niveaux

L'année 1978 ne posera pas seulement des problèmes économiques politiques ou sociaux. Plus la crise économique du système capitaliste s'accroît, plus la bourgeoisie fait fi des droits démocratiques inscrits dans la constitution fédérale. La preuve est faite aujourd'hui que tant la constitution que les lois ont été enfreintes pour imposer à la population la construction de centrales nucléaires. La lutte contre le danger nucléaire est également une lutte pour le droit de décision démocratique des personnes concernées. En 1978 cette lutte sera au centre comme celle contre les interdictions professionnelles, contre la police fédérale de répression dite de sécurité, pour le droit des femmes à une assurance-maternité et pour le droit à l'avortement.

Le rôle clé des syndicats

La réactivation des syndicats à partir de la base et leur rupture avec la collaboration de classe et la "paix du travail" seront décisifs pour que les travailleurs puissent enfin se défendre efficacement contre l'offensive patronale. La prolongation de l'accord de "paix du travail" dans l'industrie des métaux et machines qui doit avoir lieu au milieu de l'année doit susciter une campagne pour exiger à la place de la paix du travail la signature d'une convention collective (avec des salaires minimaux garantis et sans clause de paix du travail). Dans ce contexte, la défense et le renforcement du "Manifeste 77" dans la FTMH est de la plus haute importance, d'autant plus que deux de ses membres ont été l'objet de graves sanctions de la part de la bu-

reaucratie centrale. A ce propos, en Suisse romande, il s'agit davantage du renforcement du Manifeste 77, en Suisse allemande de sa défense.

Ne pas céder, renforcer l'unité !

Comme depuis le début de la crise en 1978, la classe ouvrière devra se défendre contre l'offensive politique et économique de la classe capitaliste. Certes il y aura plus de revers que de succès partiels, mais il est d'autant plus important de ne pas céder car seule une certaine tenacité permettra d'éviter de durs revers. Il est d'autant plus essentiel que les organisations du mouvement ouvrier, les militants unissent mieux leurs efforts et luttent ensemble pour des objectifs communs, tant contre la politique des capitalistes que contre celle de collaboration menée par les bureaucrates droitières. Cela ne signifie pas se taire ou masquer les divergences actuelles et importantes politiquement. Mais il est nécessaire de discuter fraternellement et parvenir le plus souvent possible à mener ensemble des actions communes. L'unité de la gauche - et ceci sans exclure une quelconque tendance qui voudrait y participer - et la défense de tous ses militants contre la répression est une précondition décisive pour que le mouvement ouvrier en 1978 puisse tenir ses positions et se renforcer.

Solidarité capitaliste contre la réduction du temps de travail

Le 11 novembre le président de l'association des sociétés d'assurances suisses écrivait à ses membres sociétaires une lettre de mise en garde d'un type particulier dont nous citons quelques uns des principaux passages : "Ces derniers temps le débat sur la réduction du temps de travail a fortement repris. Les organisations ouvrières revendiquent dans ce contexte d'autres améliorations... particulièrement des augmentations du salaire réel et des prolongations des vacances. Il faut regretter cette évolution et si possible la freiner... A l'occasion de discussions dans l'Union centrale des associations patronales, d'autres branches reprochent constamment aux assurances de donner un mauvais exemple avec leur temps de travail considérablement plus court. Renseignements pris, la plupart des sociétés connaissent aujourd'hui un temps de travail hebdomadaire de 42 h 1/2... bien que notre Union n'intervienne pas en tant que association patronale... nous nous voyons dans l'obligation de faire appel à nos membres... par respect pour d'autres branches, de renoncer jusqu'à nouvel avis à des réductions du temps de travail." (Tiré de : Oeffentli. Dienst 50, 1977, extraits choisis par nous, le texte allemand fait foi).

Nul doute que ces "discussions" dans l'Union centrale concernaient également l'industrie chimique qui était parfaitement en mesure de "digérer" la semaine de 40 h et qui n'a pas "concedé" une seule heure.

FTMH: DÉMOCRATIE À LA TSCHUMI = RÉPRESSION

Tschumi, ouvert à la discussion...

Devant l'impact qu'ont rencontré les propositions du Manifeste 77 chez les travailleurs, syndiqués FTMH ou non en suisse-romande, la direction syndicale a dû accepter de négocier "officiellement" avec le Manifeste 77 et ses représentants. C'est bien évidemment une première victoire pour les signataires du Manifeste qui jusqu'ici ont été traînés dans la boue par la bureaucratie centrale de la FTMH qui leur a reproché continuellement de s'être situés en dehors des statuts du syndicat. Mais d'autre part la centrale vient de faire connaître de nouvelles mesures de répression contre les signataires du Manifeste. Nous reviendrons plus précisément sur ce problème de répression dans le prochain numéro de la Brèche. Ces mesures constituent de très graves atteintes aux droits démocratiques dans le syndicat.

La direction a fait un pas tactique en arrière mais les dernières sanctions montrent clairement qu'elle entend jouer sur deux tableaux : réintégrer les brebis perdues et repentantes du Manifeste "à la grande famille de la FTMH" et en même temps casser les reins aux travailleurs et syndiqués du Manifeste qui remettent plus fondamentalement en cause la politique de collaboration menée par la direction syndicale avec le patronat et le fonctionnement a-démocratique du syndicat qu'une telle politique exige. Et pour trier l'ivraie du bon grain, elle utilise des méthodes de répression, foulant au pied la démocratie syndicale.

Les signataires du Manifeste ne peuvent donc accorder aucun crédit à la "bonne volonté" d'une direction qui fait usage de la carotte et du bâton pour les mettre au pas; et si une discussion devait véritablement s'engager entre eux et la centrale, les signataires doivent imposer deux conditions pour un tel débat : la levée de toutes les sanctions, le droit pour le Manifeste à faire connaître ses positions par l'intermédiaire du journal de la FTMH, Lutte syndicale, en suisse-romande comme en suisse-allemande. Ces deux points qui avaient été définis dans le ca-

dre de l'assemblée générale de novembre du Manifeste sont des préalables nécessaires pour que puisse s'engager dans les sections, à la base, la discussion démocratique entre les travailleurs syndiqués.

Le Manifeste 77: Des propositions qui ont un réel écho chez les travailleurs

Comme nous l'avons déjà souligné dans l'horlogerie, les propositions et les revendications mises en avant par le Manifeste trouvent un grand intérêt chez les travailleurs. L'opposition des délégués horlogers au compromis pourri négocié par Tschumi pour les réajustements de salaire dans l'horlogerie l'a prouvé. Mais d'autres pas ont été franchis.

Dans plusieurs sections (Vallée de Joux, Ste Croix, Vevey, Montreux, Lausanne), là où les signataires du Manifeste sont majoritaires dans la section, les structures syndicales sont profondément modifiées pour permettre une activité syndicale réelle et un contrôle des travailleurs sur leur organisation. Des commissions syndicales d'entreprise sont mises sur pied. A Porrentruy les signataires du Manifeste ont entrepris une enquête sur les conditions salariales dans la région. A Bienne, Chaux-de-Fonds, dans le canton de Vaud et à Genève les travailleurs qui soutiennent le Manifeste dans ses interventions sont largement plus nombreux que les seuls signataires. Dans beaucoup de sections des assemblées générales presque dans leur totalité (sauf quelques fonctionnaires syndicaux qui ont peur pour leur place !) demandent qu'un débat soit organisé dans le cadre de la section sur le Manifeste 77 et son programme. Ainsi un des succès essentiels du Manifeste est d'avoir suscité des discussions sur les problèmes de la démocratie syndicale, sur une autre politique syndicale, plus combative, s'appuyant réellement sur les travailleurs pour défendre leurs intérêts. Et cela, la bureaucratie de la FTMH n'aura pas pu l'étouffer comme elle le voulait. Elle a dû tenir compte de l'impact des idées du Manifeste chez les travailleurs syndiqués.

FTMH en suisse-romande, de l'appui que ces travailleurs ont trouvé dans d'autres fédérations syndicales, dans les organisations du mouvement ouvrier.

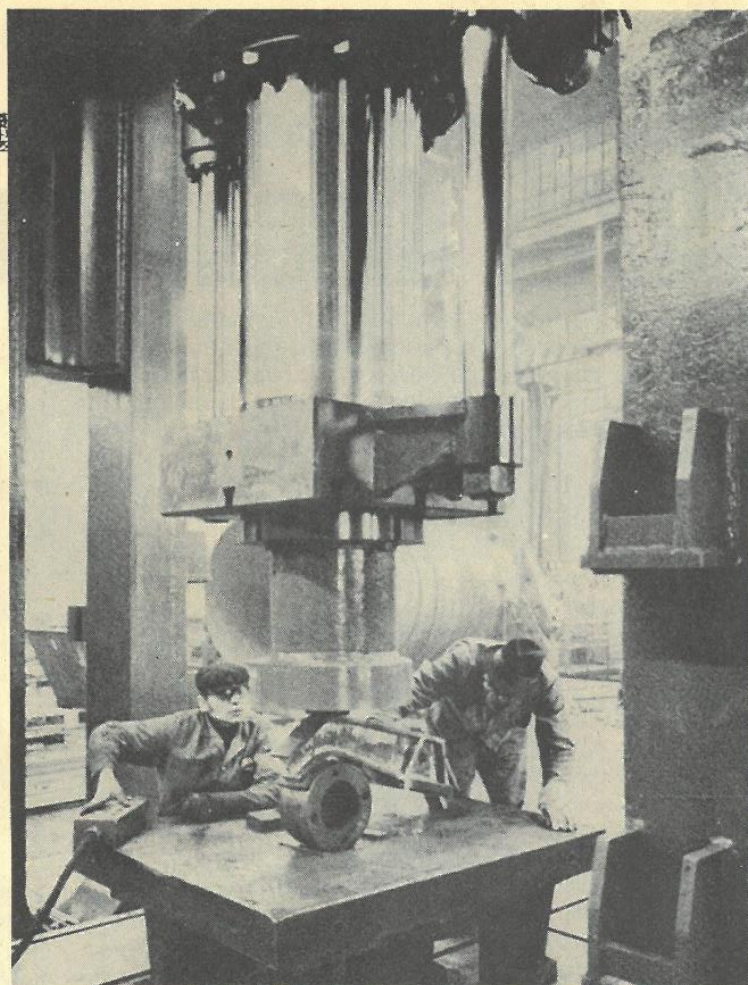
Certes les travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie ne se départiront pas rapidement du filet des institutions de la paix du travail dans les mailles duquel ils ont été pris depuis plus de 40 ans. L'inactivité et la passivité que cette situation a engendrées ne pourront être dépassées que par le travail incessant des militants actifs du syndicat et les propositions avancées par le Manifeste ne seront pas demain réalité. On le voit aujourd'hui encore, où les négociations pour le renouvellement de la convention de la métallurgie se déroulent en dehors de l'emprise réelle des travailleurs entre la suisse-romande et la suisse-allemande tant sur le plan de leur niveau de conscience que sur les possibilités d'action directe. Le Manifeste a déjà et peut encore contribuer à réactiver la vie syndicale, et donner ainsi de nouvelles armes aux travailleurs pour défendre leurs intérêts. En suscitant des discussions sur la politique syndicale sur la défense de l'emploi, des salaires, sur les questions sociales (assurances, impôts, santé, éducation), les discriminations des travailleuses, sur les conventions, en formant à la lutte syndicale des dizaines de travailleurs en suisse-romande, en menant des actions directes sur le lieu de travail, en remettant en cause le fonctionnement non démocratique du syndicat FTMH, le Manifeste a déjà et continuera à heurter de front la politique traditionnelle de collaboration des directions syndicales. Ce n'est donc pas le fruit de hasard si Tschumi et ses compères essaient de bloquer le Manifeste dans son action. Et nous ne devons pas le laisser faire.

SOLIDARITE CONTRE TOUTE SANCTION ET EXCLUSION

Les sanctions prises par la direction du Manifeste doivent être levées immédiatement. Tous les militants ouvriers qu'ils soient d'accord ou non avec le Manifeste 77 doivent l'exiger au nom de la démocratie syndicale et du droit pour tous d'exprimer librement ses opinions et de les défendre dans le cadre du syndicat. Ces sanctions constituent de graves atteintes au droit de débattre démocratiquement de positions différentes. Les militants de la FTMH ainsi que les sections doivent le faire savoir à Tschumi par des résolutions très fermes : résoudre les divergences d'opinion par la répression n'a rien à voir avec la démocratie ouvrière. Cette répression ne peut qu'affaiblir le syndicat dans sa lutte. D'autres fédérations syndicales, les organisations ouvrières se doivent aussi de s'opposer fermement à ces pratiques. Tous ensemble nous devons faire reculer Tschumi et les bureaucrates centraux de la FTMH en refusant leur politique de répression à l'intérieur de la FTMH. Défendons le droit à un débat démocratique dans les syndicats. Pour la démocratie ouvrière !

7.1.78

Vincent/Sobo



Le PDT entre deux chaises ?

Plusieurs militants syndiqués FTMH du Parti du Travail ont joué un rôle important dans la création du Manifeste 77. Particulièrement à Genève où ces militants sont à la direction de la section locale et ont vu la nécessité de mener une politique syndicale plus active que celle d'un Tschumi ou d'un Gehlfi. La construction d'un réel groupe du Manifeste 77 à Genève aussi, entreprise aujourd'hui, est la seule garantie pour s'assurer un certain rapport de force face à la centrale et pour empêcher que des mesures de répression frappent les militants syndicalistes. La politique actuelle du Parti du Travail ne permet pas le renforcement du courant combatif dans la FTMH et les militants les plus actifs du Manifeste ne peuvent que la critiquer. Or ces militants signataires du Manifeste mènent une politique ambiguë. Non seulement ils n'ont jamais été favorables à une structuration et une intervention réelle du Manifeste mais ils conçoivent le Manifeste comme un pur moyen de pression face à la centrale, pour avoir un peu plus les coudées franches. Si bien qu'aujourd'hui, au moment où Tschumi s'est dit prêt à discuter, les militants du Parti du Travail estiment que le Manifeste a rempli son rôle et qu'il faut arrêter son activité. Une telle position affaiblit grandement le Manifeste au moment où il est confronté à la répression de la part de la direction centrale de la FTMH. Car une des forces du Manifeste en suisse-romande est justement d'avoir réuni des militants de la métallurgie et de l'horlogerie appartenant à toutes les tendances du mouvement ouvrier, au Parti socialiste, au Parti du Travail, à la LMR, au MPF, aux organisations de l'immigration. Et c'est cette unité qui fait sa force. Cette unité doit être préservée, car elle correspond à une aspiration véritable des travailleurs combattifs, souvent isolés dans leurs entreprises. Le Parti du Travail ne doit pas prendre la responsabilité de la briser pour mieux sauvegarder, croit-il, la place de ses militants dans l'appareil de certaines sections comme celle de Genève.

Un langage de patrons !

Interviewé par "Info", journal du PS zurichois, au sujet du "Manifeste 77", Ernst GEISER, secrétaire central de la FTMH zurichoise, s'est fait le porte-parole des mesures beaucoup plus dures contre les signataires du "Manifeste 77". Après avoir minimisé toute l'affaire ("ce Manifeste n'est rien d'autre qu'une lettre, on en reçoit beaucoup de semblables. Notre journal ne peut pas publier toutes les lettres qu'il reçoit..."), il en fait lui-même une monstrueuse histoire ! "Je suis d'avis quant à moi que nous aurions dû depuis longtemps envoyé au diable un homme comme Besuchet".

Voilà pour sa conception de la démocratie syndicale. Cela n'a rien d'étonnant de la part de secrétaires syndicaux qui, ouvertement, défendent une politique bourgeoise dans le syndicat : "la FTMH s'appuie sur le principe suivant : il s'agit que les travailleurs tirent sur la même corde que les employeurs 364 jours par an" et le 365ème jour il en va de la part du gâteau. Là, il y a évidemment des oppositions. Mais si on lutte pendant un quart de l'année, il n'est plus possible de négocier la part du gâteau."

Geiser, qui se croit malin, n'a pas encore saisi que sans travailleurs il n'y a pas de gâteau du tout pour le patronat ! Que la grève peut donc être un redoutable instrument de lutte pour permettre aux salariés ne serait-ce que d'obtenir "leur part". Car enfin, ce que Geiser propose, c'est l'enthousiasmant mot d'ordre syndical "à nous les miettes" ! Et en fait de miettes, des milliers d'immigrés ont été renvoyés au chômage, le temps de travail (malgré la hausse sensible de la productivité) est toujours aussi élevé et les conventions de la métallurgie ne fixent même pas le barème minimum des salaires...

MEETING

"LA CRISE DU CAPITALISME ET LA SITUATION
DU MOUVEMENT OUVRIER"

Avec Ernest MANDEL

qui a obtenu la suspension provisoire de son interdiction d'entrée en Suisse. Pour marquer la volonté unitaire de l'ensemble du mouvement ouvrier d'exiger la levée définitive de cette interdiction, E. Mandel participera à des débats publics avec des représentants de différentes organisations ouvrières, notamment du Parti Socialiste.

A Zurich: le lundi 6 février à 19h 30 à la Maison du Peuple.

A Bâle: le mardi 7 février, avec la participation du député socialiste Mieville, président du Grand Conseil bâlois.

A Lausanne: le mercredi 8 février à 20h30 salle des XXII cantons avec la participation d'un membre du parti socialiste.

DIRE NON A UNE POLITIQUE ANTI-OUVRIÈRE D'AUSTERITE

Les sections de Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds de la LMR ont décidé de présenter, les 11/12 février 78, un candidat à l'élection d'un député neuchâtelois au Conseil des Etats, en remplacement du nouveau Conseiller Fédéral "socialiste" Aubert. Par cette candidature, la LMR empêche l'élection tacite de R. Meylan, candidat du Parti Socialiste Neuchâtelois (PSN), soutenu par tous les partis bourgeois et même, avec des réticences, par le POP. Pourquoi cette candidature de la LMR ?

Refuser l'élection tacite de R. Meylan, ce n'est pas s'opposer à n'importe quel militant du PSN mais au symbole éclatant d'une politique qui, face à la crise capitaliste, préconise l'union sacrée des salariés et du patronat. En décembre encore, devant l'assemblée générale des Papeteries de Serrières, R. Meylan déclarait : "l'essentiel est de prendre conscience des données économiques d'aujourd'hui qui postulent l'adaptation et le rééquilibrage (...) la vraie voie passe par l'austérité" !

L'austérité, premier pas vers "l'Etat social" ?

On comprend que les partis bourgeois appuient un tel candidat ! Depuis 1972, 14.000 à 15.000 emplois ont été supprimés dans le canton, dont 8000 dans l'horlogerie et 3000 dans le bâtiment. Restructurations et faillites ont entraîné licenciements et baisses de salaires pour les travailleurs et travailleuses. Le patronat utilise toutes ses armes pour maintenir des marges de profit "intéressantes" par une exploitation plus systématique des salariés : refus des baisses d'horaires, non compensation des salaires, pression au rendement, renvoi des immigrés, des femmes, des vieux, utilisation bon marché des apprentis, etc... A ces mesures économiques, s'ajoute une propagande incessante pour faire "cause commune" et faire oublier que les capitalistes ont accumulé des réserves durant les années de prospérité (et même durant la crise pour les grands trusts et les banques). Ces réserves, celles de l'ASUAG, de la SSIH, des grandes banques qui les contrôlent, suffiraient à financer une diminution du temps de travail, le maintien des salaires et de l'emploi. Comme le disaient les grévistes de Matisa : "les travailleurs n'ont pas à payer pour une économie dont ils ne sont pas responsables".

Le PS, lui, a toujours prétendu que sa participation à la gestion de l'Etat bourgeois permettrait de mieux partager ces ressources, d'améliorer progressivement "l'Etat social" et le sort des travailleurs. Au printemps 77, le PSN expliquait aux électeurs : "Face aux abus de l'économie capitaliste, le socialisme démocratique apparaît comme le seul système capable d'assurer à chaque travailleur du canton la sécurité de son emploi et une juste part au produit de son travail".

Mais aujourd'hui, Meylan se fait le porte-parole de l'austérité et explique : "...l'évolution technologique que nous devons dominer va aboutir, momentanément du moins, à une diminution de l'emploi" ! Ceux qui lient l'amélioration du sort des travailleurs à l'expansion de "notre industrie" deviennent, en temps de crise, les premiers défenseurs de l'austérité ! On comprend que la bourgeoisie préfère utiliser les "loyaux services" de Meylan, chef du Département du Commerce et de l'Industrie du canton et futur Conseiller aux Etats, pour faire passer cette pilule devant les travailleurs. Surtout que, si les travailleurs entrent en lutte pour défendre leurs acquis (comme le 13e mois à Dubied), "l'Etat social" fait soudain place à "l'Etat de droit". Sur ce Meylan a aussi fait ses preuves. Aux occupants de Bulova, il disait : "Si l'entreprise s'adresse au juge, le recours à la police peut être requis et il faudra y aller" (façon de di-

re : cédez avant !).

A Dubied, tout en menaçant les grévistes d'intervention policière en cas d'occupation, il leur présentait un compromis sous forme d'ultimatum qui éliminait les principales revendications des travailleurs (entre autres le 13e mois au 7.6.77).

Pour une alternative ouvrière

A "l'union sacrée" que représente la candidature de Meylan, porte-parole de l'austérité devant les travailleurs, il fallait opposer une alternative, y compris dans le cadre de ces élections. La candidature de Meylan n'a pas provoqué l'unanimité dans le PSN : Ghelfi et Tripet, moins intégrés à l'appareil d'Etat et à "l'esprit socialiste". Mais dans un parti comme le PSN, les arguments électoralistes ont logiquement triomphé : Meylan a été désigné au premier tour.

Il ne peut y avoir d'unité d'intérêts entre d'une part les patrons qui licencient et baissent les salaires, d'autre part les travailleurs et leurs organisations. L'unité qui nous semble la seule efficace pour la défense des intérêts ouvriers, c'est celle des organisations ouvrières, syndicales et politiques, mettant ensemble leurs forces pour combattre la politique d'austérité de la bourgeoisie et de son Etat. Au POP, qui renonce à présenter un candidat pour sauvegarder une unité future avec le PSN, nous répondons qu'on ne peut ménager la chèvre et le chou : dans les circonstances présentes, il faut absolument s'opposer au compromis pourri que représente la candidature de Meylan. Les militants du POP et du PS qui s'opposent à la politique de Meylan voteront-ils pour celui qui a brisé les grèves de Bulova et Dubied, parlant même de faire intervenir la police ? Les militants syndicaux doivent-ils accepter de soutenir un candidat qui préconise l'austérité et s'en est pris, en plein Grand Conseil, aux travailleurs du secteur public ?

Nous pensons que non. Les solutions que défend Meylan pour la crise horlogère sont les mêmes que celles de C. Grosjean, radical, l'autre représentant neuchâtelois au Conseil des Etats. Ce ne sont pas celles pour lesquelles doivent se battre les travailleurs. Une réponse ouvrière à la crise ne peut, à notre avis, passer que par un renforcement de l'action des travailleurs pour la défense de leurs intérêts propres. Pour cela, il faut que renaisse un mouvement syndical combatif, organisant les travailleurs dans les entreprises, capable d'initier et de soutenir des pratiques de défense active (grèves, débrayage, manifestations) pour faire céder le patronat. Juste le contraire de la politique suivie par la majorité du PS et des directions syndicales qui sont, le plus souvent, prêts à plier l'échine devant les exigences patronales et des partis de droite. Pour cela enfin, il faut débattre, dans tout le mouvement ouvrier, des objectifs prioritaires de l'heure : — Une diminution immédiate des heures de travail sans diminution de salaire est nécessaire et possible, de même que les 4 semaines de vacances. A l'augmentation des cadences, des primes de production, au blocage des salaires, il faut opposer en outre le réajustement intégral et la mensualisation pour tous.

— Les banques qui contrôlent les trusts horlogers, ont accumulé durant la "crise" d'immenses profits. Il faut exiger leur nationalisation. Après le refus de la TVA et l'acceptation de "l'initiative sur la richesse" par les travailleurs neuchâtelois, il s'agit de s'opposer à toute nouvelle TVA et prendre l'argent où il se trouve : dans les banques et assurances, chez les propriétaires de gros capitaux. De même, nous refusons toute attaque aux dépenses sociales, à l'AVS, à la santé, à l'éducation.

— Au patronat, qui joue sur les discriminations pour diviser les travailleurs, il s'agit d'opposer le refus de toute discrimination de salaire, dans l'emploi et la formation, des soins médicaux pour les femmes, les immi-

"Je ne veux pas passer mon temps à faire "désoccuper" des usines".

René Meylan



grés, les jeunes.

— Aux attaques aux droits démocratiques, en particulier le nouveau projet de PFS (ces nouveaux CRS suisses) il s'agit enfin d'opposer le front uni de toutes les organisations ouvrières.

Une telle alternative devrait être débattue dans l'ensemble du mouvement ouvrier et syndical. C'est dans ce sens que nous appelons à soutenir la candidature de la LMR à ces prochaines élections.

12.1.78

LMR NEUCHÂTEL/CHAUX DE FONDS

Encore et toujours notre bonne presse locale

Les grands esprits se retrouvent, comme on dit : L'Impartial et la FAN (Faus-ses Annonces Neuchâteloises, comme l'avait judicieusement nommée les grévistes de Dubied) se retrouvent la main dans le même sac, à quelques nuances près. En gros, l'argumentation est la suivante : alors que tout était réglé, "un groupuscule de la Ligue Marxiste Révolutionnaire - la Brèche - a présenté... la candidature de M. Henri Vuillomenet" (FAN). Cette candidature "bidon" (selon l'affichette de la FAN du 10.1.78) n'est évidemment qu'une "fantaisie coûteuse" (l'Impar). Les deux journaux insistent d'ailleurs lourdement sur les frais entraînés par cette élection, tant pour les "collectivités publiques" que pour la Ligue : ces braves journaux se font tout à coup un de ces soucis pour nos finances... Comment se fait-il que jamais dans le passé l'argument du coût des élections n'ait été utilisé ? Voilà que nos démocrates découvrent subitement le coût de la démocratie ! Mais ni la FAN ni l'Impar ne relèvent le coût d'un conseiller d'Etat pour la "collectivité publique : 100.800.- de salaire par année (renchérissement compris), plus la retraite-pension jusqu'à la mort (50 o/o du salaire après 3 législatures. Ils ne nous disent pas non plus combien ont coûté aux contribuables les réjouissances qui ont accompagné l'élection d'Aubert au Conseil Fédéral (500 invités qui ont reçu chacun une luxueuse plaquette plus une geuleton plus un voyage en train spécial...).

Mais aucun des deux journaux ne masque son mépris - à la limite de la dif-famation - pour ces "ultras de gauche" (Impar) dont la candidature de dernière minute "prend plutôt les allures d'un canular" (FAN) - canular évidemment "de mauvais goût" (FAN), car nous aurons bien le mauvais goût de faire entendre un autre son de cloche au-dessus de la mare de l'union sacrée, de faire entendre la voix d'une politique de combat dans cette "élection jouée d'avance" (Impar). Et c'est bien cette voix discordante qui a fait grincer des dents les commentateurs de service, incapables comme à l'accoutumée de remplir leur rôle proclamé à tout bout de champ : l'information du lecteur. Pas une seule ligne de notre communiqué expliquant le pourquoi de notre candidature n'est parue le 10 janvier ! (lendemain du dépôt de la liste).

Souscription spéciale Neuchâtel

Comme toute la presse bourgeoise l'a relevé, une campagne n'est pas gratuite. Pour soutenir celle que mène la LMR pour cette élection au Conseil des Etats, veuillez verser votre contribution au :

CCP 20-2641 La Brèche Neuchâtel



LA BRÈCHE

avec Ch. A. Udry et H. Vuillomenet
sur le thème "Politique d'austérité, quelle réponse ouvrière".

le vendredi 3 février à 20h 30 à l'hôtel Terminus (Place de la Gare)



Abaissement de l'âge de la retraite, oui, comment ?

L'abaissement de l'âge de la retraite répond à un réel besoin des travailleurs. Beaucoup d'entre eux en effet sont usés par le travail, corvée imposée par le capitalisme - même s'ils ne sont pas rendus "invalides" au point de pouvoir toucher une rente invalidité! Beaucoup d'entre eux ont en assez du travail abrutissant auquel il sont contraints et voudraient bien pouvoir vivre autrement, lorsqu'ils ont encore la santé, et pouvoir, eux aussi, jouir de la vie.

Au congrès de l'USS de 75, les typographes (qui sont soumis à un travail intensif) et les travailleurs du bois et bâtiment (qui effectuent des travaux très pénibles) se sont fait les porte-paroles de la nécessité de l'abaissement de l'âge de la retraite. Les premiers en le revendiquant à 60 ans pour tous, les seconds en demandant un âge de la retraite flexible depuis 60 ans et même avant, pour les femmes comme pour les hommes, et en exigeant la diminution de l'âge qui donne droit aux prestations complètes. Le cartel syndical vaudois, lors de ce congrès, avait demandé de son côté le lancement d'une initiative pour l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et 57 ans pour les femmes. Cette initiative était conçue avant tout comme un moyen de pression et aurait été retirée "si la loi sur la prévoyance professionnelle entre en vigueur en 1977."

Il y a bien évidemment aussi des travailleurs et des employés qui ne souhaitent pas prendre leur retraite plus tôt, soit parce qu'ils ne veulent pas abandonner les contacts sociaux qu'ils ont établis sur leur lieu de travail et qu'ils craignent une vieillesse isolée et inactive. Dans la période de récession, les cas se sont multipliés où une mise à la retraite anticipée (même parfois avec l'assurance de recevoir l'équivalent d'un salaire complet) a été ressentie comme une véritable catastrophe par le salarié.

Le congrès de l'USS, à une grande majorité, et à partir d'arguments qui ne sont pas totalement erronés, s'est prononcé pour la fixation d'un âge de la retraite de manière flexible et a rejeté l'initiative du POCH/PSA qui exigeait la fixation de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et 58 ans pour les femmes. Comme lors de l'initiative des 40 heures, ce rejet signifie en fait le refus d'agir réellement dans le sens d'une réforme de fond de l'AVS et dans ce cadre de l'abaissement de l'âge de la retraite.

La Brèche p. 6

L'USS mettait la priorité à une amélioration des prestations de l'AVS en relation avec la 9ème révision afin d'assurer "un minimum d'existence convenable" à chacun, et à la mise en application de la loi sur la prévoyance professionnelle (obligation des caisses de pension, ce qui est égal au 2ème pilier) pour le 1 janvier 77. Elle argumentait contre le coût de l'initiative du POCH (3,1 o/o du salaire pour l'AVS et 5 o/o du salaire coordonné pour les caisses de pension) et affirmait que les diminutions du montant

Vieillesse et retraite

Après 60 ans ... le temps de vivre ?

alors financer avec les mêmes dépenses des rentes plus élevées et une diminution de l'âge de la retraite.

Le Poch a priorisé, en lançant son initiative, la question de l'âge de la retraite, alors que l'ensemble du système d'AVS/AI est en crise. Ainsi il est amené à laisser ouverte la question de l'augmentation des cotisations ou de la diminution des rentes. Ce choix nous l'avions critiqué et nous le critiquons d'autant plus que la méthode utilisée par le POCH pour lancer l'initiative n'a pas permis de développer une discussion dans le mouvement ouvrier sur l'alternative à opposer aux trois piliers.

Mais aujourd'hui il est nécessaire de soutenir, malgré tous ses manques,

sations à l'AVS/AI, de 3,1 o/o du salaire, soit 1,55 o/o pour l'employeur. Cela est parfaitement supportable pour "l'économie" et les pertes que subissent les salariés peuvent être compensées relativement rapidement, s'ils luttent pour cela. De plus, une assez grande partie des salariés (pas tous, et c'est une des faiblesses de l'initiative) peut arrêter de travailler plus tôt, sans être mis dans une situation matérielle difficile. Pour ceux qui voudraient ou devraient continuer à travailler, au-delà de l'âge de 60 ans ou de 58 ans, l'élévation des cotisations amène une élévation considérable des rentes AVS. Déjà aujourd'hui, si l'on repousse volontairement le moment où l'on retire la rente AVS, on peut le faire de 5 ans, cela amène une élévation importante du montant de la rente (pour 5 ans, il augmente de 50 o/o). Cela doit bien évidemment être conservé avec l'initiative au POCH/PSA et donne la possibilité, selon le report qui est fait, de toucher une rente plus élevée encore. Dans ce sens, l'initiative du POCH/PSA permet un âge de la retraite flexible et une retraite à la carte et cela avec une augmentation même du montant des rentes. C'est un progrès tout à fait essentiel, qui n'empêchera pas que l'abaissement de l'âge de la retraite puisse être utilisé contre le salarié par une mise forcée à la retraite anticipée (ce qui est d'ailleurs déjà pratiqué aujourd'hui). Selon nous, les partis de gauche et les syndicats devraient appeler à voter OUI, de façon à laisser aux travailleurs le soin de trancher eux-mêmes.

Notre OUI à l'abaissement de l'âge de la retraite est un OUI à la révision dans un sens progressiste de l'assurance AVS/AI. La véritable solution reste la mise en place d'une véritable AVS/AI unique et généralisée. Nous y reviendrons.

G.K.

Le système de l'AVS/AI avec les trois piliers

- Premier pilier:** AVS/AI étatisée. Elle devrait couvrir, avec cette rente, "le minimum d'existence décent", ce qui n'est pas toujours le cas.
- Deuxième pilier:** Caisse de pension obligatoire pour tous les salariés. Les rentes doivent avec l'AVS/AI rendre possible "la poursuite du train de vie habituel dans une mesure convenable". Promis en 72 et 75, il est toujours en discussion.
- Troisième pilier:** Epargne individuelle de chacun qui devrait être favorisée fiscalement. N'a une signification que pour les salariés qui sont très bien payés !

Dans la votation du 3 décembre 1972, ce système, sous la forme de l'article 34 quater de la constitution fédérale, a été soutenu par une forte majorité de l'électorat contre l'initiative du PDT "pour de véritables pensions populaires". Malgré l'absentéisme massif, seul 39,2 o/o du corps électoral a en réalité choisi cette solution.

des rentes (de 23 o/o pour l'AVS, de 25 o/o pour les caisses de pension), si l'on ne modifiait pas les cotisations, étaient insupportables. De plus, l'USS critiquait la revendication d'un âge de la retraite différent pour les femmes - sans parler de la formulation patriarcale du texte d'initiative "concernant les rentes de couple le mari a ..." .

Mais nous sommes placés aujourd'hui devant la situation suivante : la 9ème révision de l'AVS n'a pas assuré un minimum décent d'existence mais au contraire elle a amené même certains pas en arrière par rapport à la 8ème révision - la fixation d'un âge de la retraite flexible est encore loin et la bourgeoisie a de la peine à imposer la mise en place du 2ème pilier.

De surcroît, nous sommes amenés de défendre la 9ème révision face aux attaques ultra-réactionnaires, favorables à un démontage social. Le PSS et la majorité droitière de la direction de l'USS portent une responsabilité lourde dans ce cul de sac. Ils y ont contribué par l'acceptation de la "conception" bourgeoise des trois piliers de l'assurance vieillesse, invalide et survivant. Celle-ci barre le chemin à d'autres améliorations de l'AVS/AI par le fait que le deuxième pilier nécessite, en comparaison avec les rentes, de plus fortes cotisations que l'AVS/AI. Si les cotisations pour les caisses de pension étaient payées dans une AVS/AI entièrement développée comme un seul pilier, on pourrait

l'initiative. D'une part parce que son rejet massif impliquerait aussi le rejet de l'abaissement de l'âge de la retraite de manière flexible. D'autre part, et c'est bien plus important, parce que la réalisation des buts visés par l'initiative signifierait un renforcement du premier pilier et par là amènerait une amélioration de l'AVS/AI. Si nous laissons de côté le deuxième pilier, l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans/58 ans, avec les mêmes rentes que jusqu'à maintenant, (une réduction des rentes doit être refusée), implique une augmentation des coti-

A Genève enfin

UN "ATENEO OBRERO"

Le vendredi 16 décembre, une assemblée de l'émigration espagnole décidait de la constitution à Genève d'un "Ateneo Obrero" (centre culturel ouvrier), portant ainsi à huit le nombre de localités de la Suisse où existent de telles associations.

Une cinquantaine de personnes ont pu assister à la présentation du projet et se prononcer sur les statuts provisoires. Le débat porta notamment sur le caractère ouvrier de l'association et le sens de la démocratie interne.

Au cours des deux dernières années,

l'immigration espagnole s'est vue affaiblie, tant numériquement, sous les coups de l'attaque patronale, que politiquement, nombre de travailleurs d'avant-garde ayant pu regagner leur pays. Le centre culturel ouvrier est appelé à regrouper et renforcer les immigrants, en leur offrant un cadre unitaire large pour l'expression de leurs intérêts propres et le développement du débat.

La LMR ne peut qu'encourager et soutenir une telle initiative.

Perspectives pour le mouvement anti-nucléaire

La bourgeoisie est déterminée à imposer les centrales nucléaires.

Dans son message à l'Assemblée fédérale qui vient de paraître, le Conseil fédéral confirme sa politique, telle qu'il l'avait annoncée il y a une année déjà.

1. Par sa révision partielle de la loi sur l'énergie atomique de 1959 il transforme la procédure d'autorisation d'une installation atomique (centrale électrique, dépôt de déchets) d'un pur acte administratif du Département fédéral des transports et de l'énergie en un acte politique. C'est le Conseil fédéral en entier qui doit prendre la décision. Il accorde une autorisation -cadre qui réunit, à la différence de la procédure actuelle, toutes les questions essentielles telles que site, type du réacteur, système de refroidissement, en une seule autorisation. Cette révision contient deux autres nouveautés : la première c'est que le promoteur de la centrale, qui dépose une demande d'autorisation, ne doit plus seulement établir que la centrale satisfait aux normes de sécurité, mais également que l'énergie qu'elle va produire correspond à un besoin admis. La deuxième c'est que tout le monde, en plus des cantons et des communes, pourra faire recours auprès du Conseil fédéral, à deux occasions, d'abord après la publication de la réponse du Conseil fédéral, qui décide en dernière instance.

2. Quant à l'initiative populaire des opposants aux centrales nucléaires, qui réclame pour l'essentiel des votations sur tout projet dans les communes et cantons concernés, le Conseil fédéral propose au parlement et au peuple de la rejeter sans contre-projet. De fait la révision partielle de la loi fait fonction de contreprojet.

3. Les problèmes du retraitement des combustibles usagés et des déchets radioactifs sont en principe résolus. Celui qui produit des déchets doit les éliminer à ses frais de manière "sûre". Si c'est nécessaire la Confédération peut le faire elle-même aux frais de leur propriétaire. Le projet de loi ne prévoit rien au sujet de la manière de retraiter et d'entreposer les déchets. Mais il ressort clairement du message que les déchets faiblement radioactifs seront immergés comme jusqu'à présent dans l'Atlantique, les déchets moyennement radioactifs entreposés dans des bunkers de béton sur les sites même des centrales. Leur capacité suffit encore pour longtemps. Les déchets hautement radioactifs, c'est à dire les éléments de combustible usagés sont remis à des entreprises spécialisées étrangères pour être retraités. Des accords existent déjà, d'autres doivent être conclus. Pour le moment, il n'est pas exigé de la Suisse qu'elle reprenne les déchets hautement radioactifs qui restent après la récupération de l'uranium et du plutonium. Si c'était le cas il faudrait prendre des mesures pour les entreposer "sûrement" pendant des millénaires.

4. Le programme est le suivant : la révision partielle de la loi, qui est sujette à référendum, doit entrer en vigueur en 1979 et être relayée en 1983 par une révision totale. Fin 78 ou début 79 l'initiative populaire sera soumise au vote. Les dispositions transitoires de la révision partielle prévoient que les centrales de Kaiseraugst, Graben, Verbois, qui disposent déjà d'une autorisation de site devront fournir, de manière quasiment rétroactive, la preuve qu'elles correspondent à un besoin, en plus des centrales pour le moment simplement projetées de Inwil et de Rüthi. C'est le Tribunal Fédéral qui serait compétent pour juger de la demande de dédommagement d'une centrale à qui l'autorisation ne serait éventuellement pas confirmée. Par contre les centrales de Gösgen et de Leibstadt ne sont pas touchées par la révision partielle. Par ce programme le Conseil fédéral veut manifester orchestrer une "légitimation démocratique" de la construction des centrales nucléaires. Quant à la campagne qu'il a lancée pour les économies d'énergie, elle doit finalement créer l'impression que les centrales qui sont construites le sont parce qu'il y en a véritablement le besoin. Cette campagne vise surtout l'individu qui doit moins rouler en voiture et moins se chauffer. Ritschard n'a-t-il pas déjà lancé l'idée de Bürgerinitiativen pour les économies d'énergie !

Pourquoi cette tactique ?

La proposition du Conseil fédéral est l'expression à la fois de la **pression du mouvement**, et de quelques oppositions dans le camp bourgeois lui-même, et de la **volonté des couches déterminantes de la grande bourgeoisie de construire les centrales nucléaires**. Il est certain que si le mouvement anti-nucléaire en Suisse et en Europe n'avait pas crû de manière constante on en serait resté à l'ancienne procédure d'autorisation. A cela s'ajoute la pression de quelques cercles locaux de la bourgeoisie qui ne sont pas liés directement aux grands trusts de l'énergie. C'est ce qu'a montré le jugement du tribunal de Rheinfelden qui a déclaré que l'autorisation pour Kaiseraugst était illégale. La révision partielle apparaît comme une certaine ouverture, une procédure plus transparente. Aujourd'hui le lobby de l'énergie nucléaire et le Conseil fédéral doivent affronter l'opinion

Malgré cela les trusts de l'énergie doivent juger que c'est encore trop d'enlever à leur liberté de manœuvre et sont opposés à la clause du besoin.

Les possibilités de recours ne sont pas qualitativement meilleures qu'aujourd'hui, puisque le Conseil fédéral décide seul en dernière instance. Même la remise au Parlement de ce pouvoir de décision, qui était prévue au départ, a été retirée du projet. Cela n'aurait d'ailleurs pas mis en danger directement le programme nucléaire. Il se pourrait que le Conseil fédéral ait sciemment gardé en réserve cette concession pour pouvoir l'accorder lors du débat aux Chambres et apparaître ainsi comme un véritable "ami du peuple". Il viendrait ainsi à la rencontre de forces non négligeables prises entre deux feux, comme l'Union syndicale par exemple, qui vient de rejeter l'initiative populaire et qui réclame la remise à l'Assemblée fédérale du pouvoir d'accorder l'autorisation. Sous cette forme la révision partielle deviendrait une alternative plus crédible face à l'initiative. Mais le Conseil fédéral refuse précisément ce transfert

sécurité et de la protection des installations - coûts de la résolution du problème des déchets impossibles à évaluer. Sans parler des dangers d'accidents, de la mise en danger de la santé publique par la radioactivité, du fardeau légué aux générations à venir. Alors pourquoi construit-on quand même les centrales nucléaires ? Dans le monde entier des milliards et des milliards ont été investis dans le développement de l'énergie nucléaire. Seule une partie des profits espérés est réalisée. Le moteur de cette politique c'est la volonté des trusts de l'énergie de capitaliser ces investissements, une nécessité inscrite dans la logique du profit capitaliste. Et comme les trusts de l'énergie ne sont pas quelques capitalistes marginaux mais sont au contraire extrêmement puissants et jouissent d'une influence directe dans les appareils d'Etat bourgeois et dans la politique des gouvernements -interpénétration des personnels dirigeants, sièges dans des commissions gouvernementales, relations avec les partis au pouvoir - ce moteur impose son élan. Les profits sont encaissés par les trusts privés et les pertes inévitables dans le bilan social reportées sur d'autres avec l'aide de l'Etat : sur les consommateurs au travers des prix, sur les salariés au travers d'impôts plus élevés et de réductions des dépenses sociales.



Le premier janvier, manifestation aux flambeaux devant les centrales nucléaires de Gösgen et Leibstadt. Deux cortèges de plus d'un millier de personnes affirment leur détermination: il faut arrêter la construction de toutes les centrales! L'année 78 sera anti-nucléaire.

publique. Le prochain débat aux Chambres fédérales offre déjà certaines possibilités pour donner une nouvelle impulsion au débat large sur l'énergie nucléaire. Le mouvement doit exploiter cela à fond, c'est de fait une concession obtenue. Mais la principale concession obtenue c'est le retard de la construction des centrales de Kaiseraugst, Verbois et Graben. La récession, avec la moindre croissance de la demande d'énergie, a en partie aussi contribué à ce retard.

De l'autre côté le mouvement ne doit pas tomber dans le piège et analyser la révision partielle de la loi comme une véritable démocratisation. Ce n'est certainement pas cela. Il apparaît clairement que les centrales nucléaires pourront être imposées et que le pouvoir de décision restera dans les mains du pouvoir exécutif central. Quand on y regarde de près la clause du besoin, présentée bruyamment comme un frein à la construction des centrales nucléaires, se révèle offrir la possibilité de canaliser en période de récession un débordement de la production d'énergie qui n'est pas non plus dans l'intérêt des trusts de l'énergie. De plus, il est facile de fournir n'importe quand la preuve du besoin, ne serait-ce que du fait qu'on admet le remplacement du pétrole par l'énergie nucléaire pour diminuer la "dépendance" de la Suisse à l'égard des pays pétroliers, et parce que les chiffres des besoins sont établis entre autres par la commission de la politique globale de l'énergie dans laquelle les représentants des trusts de l'énergie sont confortablement représentés.

de pouvoir, et les trusts de l'énergie la clause du besoin; cela montre bien qu'ils craignent une trop grande politisation du secteur de l'énergie et entendent continuer à la contrôler directement.

Là où la détermination d'imposer les centrales nucléaires apparaît le plus nettement c'est dans la question des déchets. Chacun sait que cette question est sans véritable solution et qu'elle suscite l'idée d'un moratoire jusque dans des partis gouvernementaux. En RFA cela apparaît de la manière la plus visible. L'usine de retraitement de Lattagne, en France, ne peut satisfaire que partiellement la demande. Celle prévue à Gorleben, en RFA, ne sera pas mise en service avant 8 ans ! Il existe une impasse. Et en dépit de cela le Conseil fédéral affirme sans sourciller que tout est prévu pour le mieux. Et de parfaire sa démagogie avec la campagne de propagande pour les économies d'énergie qui doit simplement prouver que le particulier ne veut renoncer à rien et que les centrales nucléaires doivent donc quand même être construites ! En même temps on ne fait pas grand-chose pour les transports publics ou pour l'isolation des immeubles !

Pourquoi cette politique ?

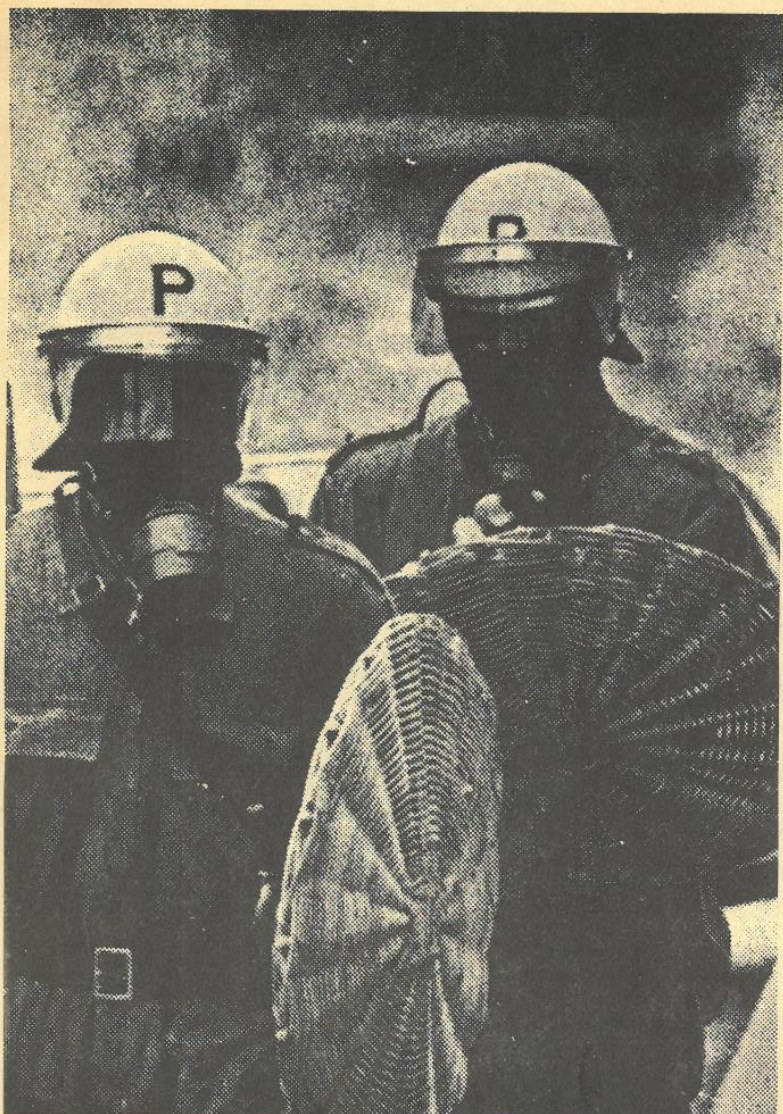
Le capitalisme n'est pas marié, à la vie à la mort, avec l'énergie nucléaire. Il devient visible, de manière de plus en plus nette, que son bilan social est négatif : croissance des coûts de construction - prix de l'électricité plus élevé que prévu - coûts de la

Cette monstruosité est un aspect supplémentaire illustrant la faillite historique du capitalisme. Certes, si le bilan est de plus en plus négatif, cela aura à la longue des répercussions sur la politique capitaliste de l'énergie; les premiers investissements dans les énergies alternatives en sont l'indice. Mais d'ici là 10, 20 ans peuvent s'écouler pendant lesquels la facture doit être payée.

C'est donc le rapport de forces qui reste décisif : s'ils doivent payer un prix politique trop élevé les capitalistes peuvent devenir plus "raisonnables". Mais justement le rapport de forces politique ne se présente pas sous un jour radieux. La RFA, pays du plus fort mouvement anti-nucléaire, en fournit la preuve : le front pour le moratoire à l'intérieur du SPD (socialistes) et du FDP (libéraux) est sur le point de s'effondrer complètement; sous l'effet d'un gouvernement Schmidt renforcé par la lutte contre le "terrorisme", sous l'effet des menaces de licenciements de certains trusts dans le cas où le programme nucléaire subirait des retards supplémentaires; et avec l'aide d'une grande partie des syndicats qui mobilise des dizaines de milliers de travailleurs pour le nucléaire. Mauvais signes pour la lutte future ! En Suisse aussi la situation ne sera pas meilleure tant que des secteurs importants de la classe ouvrière n'auront pas été gagnés à la lutte contre l'énergie nucléaire; même si les possibilités d'action plus grandes qu'offre la démocratie semi-directe suisse le fait apparaît moins crûment.

11.11.77 André Froidevaux
(à suivre)

La Brèche p. 7



Le point sur les comités

En Suisse-romande plusieurs comités locaux se sont mis en place

A Lausanne il est composé du POP, de la LMR, de l'OCDR, de la CRT, du CASAK, du MLF, de la FST, du Centre Martin Luther King, du comité de soldats, du MFL, de Tribune Populaire et soutenus par plusieurs personnalités, députés, professeurs. Au Jura il est composé du PSJ, du PSASJ, du POP, de la LMR, de Combat socialiste du Béliet, de Jeunesse Sud et d'autres mouvements.

A Fribourg, il regroupe le Groupe

L'hystérie "antiterroriste"

C'est donc une vaste campagne unitaire qui se prépare contre la mise sur pied de ces nouveaux CRS suisses qui ont déjà fait leur "preuve" à Gösigen et Moutier, projet qui a été approuvé en décembre par le Conseil National. Mais l'hystérie "antiterroriste" de la bourgeoisie, de sa presse avec en tête Furgler, en 77, sert à faire passer pour "normales" des mesures de répression et d'atteintes aux droits démocratiques extrêmement graves:

1) Juste avant Noël, un homme était abattu lors d'un contrôle routier de police près de Kloten. Cet homme avait simplement fait un geste de trop alors qu'il était fouillé et un policier a tiré à bout portant. Une "bavure" que couvre totalement le chef de la police zurichoise en déclarant que le policier se trouvait en état de légitime défense, vu la proximité de l'aéroport et les risques de "terrorisme"! Il a donc déjà fallu un mort pour "prouver" qu'on ne construit JA-MAIS un appareil policier spécialisé, alimenté d'un dressage systématique des policiers à la chasse à l'homme, sans commettre INEVITABLEMENT les plus scandaleuses "bavures". IL N'Y AURA PAS DE PFS SANS DE TELLES BAVURES ET C'EST AUSSI POURQUOI IL FAUT LA REFUSER!

2) A la suite de l'arrestation dans le Jura de deux sympathisants de la RAF les polices des cantons de Neuchâtel, Berne, Bâle, Soleure ont fouillé systématiquement toutes les maisons proches de la frontière. Des perquisitions qui n'ont rien donné mais qui contribuent à entretenir le climat "antiterroriste".

La Brèche p. 8

anti-nucléaire, la LMR, le PDT, le Groupe Femmes, le FBB, des militants de la FOBB et de la VPOD. A Bienne il se compose du PDT, du POCH, de la LMR, du PSR, du groupe anti-nucléaire, du Manifeste Démocratique, du MLF. A Genève et Neuchâtel des comités semblables vont être mis sur pied très prochainement. A Neuchâtel, une convocation a été faite en commun par le POP et la LMR. Des comités existent déjà en suisse-allemande, à Bâle, Zurich, Berne, Argovie, Soleure.

3) Enfin un ordinateur central de police de la Confédération a été décidé par la conférence des directeurs cantonaux de justice et police "avec des terminaux auprès des corps de police et re-commandant aux cantons de participer à une administration commune en la matière". Tout cela sous le manteau de la "chasse au terrorisme"! Plusieurs phases sont prévues pour la mise en service de cet ordinateur. La dernière prévoit d'y introduire les fiches de la police criminelle, fichier central comprenant des données sur plus d'un million de personnes. Un million de "terroristes" en Suisse, une personne sur six! Et si le directeur de cette conférence, M. Bonnard, déclare qu'il n'existe aucun lien entre le système d'information de la police criminelle et la police fédérale de sécurité, ce fichage généralisé constitue un pas de plus dans le renforcement de l'état musclé, l'état fort que nous prépare Furgler, le patronat et ses compères à la Cincera.

Quelle unité dans la campagne ?

Une controverse a traversé le comité suisse contre une police nationale de répression à propos de l'initiative de l'ORL d'organiser le 17 décembre une manifestation à Berne qui a regroupé quelque 800 personnes. Le comité à son assemblée de délégués avait décidé à l'unanimité et quelques abstentions de ne pas soutenir cette manifestation. Pourquoi ?

Depuis la fondation du comité suisse nous nous sommes battus

Contre les CRS de Furgler, quelle unité?

pour que ce comité combine, dans le cadre de la campagne contre la PFS, trois points :

- la constitution d'un front large,
- le fait que la PFS entre dans le cadre d'une politique d'attaques, à plusieurs niveaux, aux droits démocratiques,
- et enfin la nécessité de mener une campagne active qui dépasse le simple instrument du référendum, même si nous comprenons l'importance du référendum comme moyen d'exprimer cette opposition à la PFS et d'assurer une récolte aussi massive que possible de signatures.

Pour nous une des concrétisations d'une telle campagne devait être l'organisation d'une grande manifestation nationale à Berne qui exprime une sensibilisation et un travail commun de différents mouvements dont certains ont été déjà confrontés aux CRS suisses comme le mouvement jurassien et anti-nucléaire. Comme échéance possible pour une telle manifestation nous avions celle du 17 décembre, avec le débat au Conseil national. Mais une telle échéance ne pouvait pas être fixée uniquement en fonction d'un moment favorable objectivement, mais aussi et surtout, en considérant la participation active du plus grand nombre possible d'organisations membres du comité et en tenant compte d'un délai suffisant pour une préparation sérieuse de la mobilisation.

Or, comme il était difficile d'estimer si ces conditions, dans la période de formation du comité suisse étaient véritablement réunies et qu'une décision devait être prise, nous nous sommes prononcés pour un report de la manifestation. Peut-être avons nous fait une erreur d'estimation sur le degré de sensi-

bilisation, mais il ne s'agit aucune-ment, comme nous le reproche l'ORL, de rejet définitif de l'idée d'une manifestation, ni d'un coup porté aux capacités de mobilisation du mouvement anti-nucléaire, ni même de concessions au PDT dont nous connaissons la méfiance face aux manifestations de rue. Le 17 décembre n'était pas une échéance absolue où il fallait à tout prix organiser une manif. Il nous semblait au contraire que, vu les délais très courts pour réaliser un front large et préparer une campagne large, la constitution de réels comités locaux qui seront porteurs de cette campagne avaient la priorité. Et nous l'avons remplie. L'ORL s'en soucie comme de l'an quarante, elle qui n'est pas même membre du comité suisse et qui a utilisé la discussion dans le comité pour mener ses manœuvres sur lesquelles d'ailleurs il ne vaut pas la peine de revenir.

Du reste, le comité suisse après le rejet unanime du soutien à la manifestation organisée par l'ORL, a décidé du principe même d'une manifestation nationale à l'unanimité dont la date sera fixée à l'assemblée de janvier du comité. Et c'est malgré cette décision d'un front représentatif d'organisations que l'ORL a maintenu sa manifestation. Nous ne voulons pas remettre en cause le droit pour toute organisation d'organiser une manifestation mais nous constatons :

- que lorsqu'un front très large d'organisations - qui est d'ailleurs décisif sur les questions de lutte contre la répression - se constitue, qu'il fonctionne démocratiquement, qu'il n'exclut personne, qu'il ne trahit pas ses objectifs, tout doit être fait pour le consolider et dans ce cadre, à l'intérieur de ses

structures mener un combat pour des idées autres ou qui vont plus loin que celles de la majorité. Des actions minoritaires dans un tel cas n'ont plus de sens politique, et ne peuvent être que des opérations pour mettre en avant "son" organisation.

- le travail unitaire, particulièrement dans des comités très larges regroupant des organisations très différentes, au niveau de conscience très différencié, implique de la patience, l'acceptation de certains compromis et des décisions prises démocratiquement à la majorité. Mettre des organisations devant le fait accompli, comme organiser une manifestation en une semaine (alors que la discussion des mots d'ordre seulement prend du temps) va dans le sens contraire d'un travail unitaire. Car il est décisif qu'en Suisse se constitue une tradition d'actions unitaires, réunissant différents mouvements d'opposition, des groupes de citoyens, et par là des couches nouvelles gagnées à un travail unitaire avec les révolutionnaires. Le comité suisse contre la PFS peut contribuer à l'établissement d'une telle tradition.

- qu'enfin dans la situation suisse, lorsqu'un comité large, sur la base d'une plate-forme qui n'a rien de défensive, est mis en place, qu'une mobilisation de plusieurs milliers de personnes est possible et décidée, on peut se demander quelle signification positive dans l'évaluation du niveau de conscience peut avoir une manifestation de quelques centaines de personnes, quelle opposition elle peut révéler. Des actions minoritaires des milieux d'extrême gauche n'apportent rien dans un tel contexte; et même si elles ne causent pas de grand dommage, elle montrent tout au plus son isolement.

Genève : Naville en grève



Sortis de leurs fauteuils moelleux pour tenter de casser la grève.

A l'heure où nous écrivons cet article les 120 travailleurs de Naville (la quasi totalité du personnel) sont dans leur deuxième jour de grève. Ils demandent une réadaptation de leurs salaires de Fr. 200.-. Si l'on sait que plusieurs d'entre eux ne gagnent que Fr. 1.300.- on comprend combien leur revendication est élémentaire. Réunis en assemblée générale, les travailleurs du tapis ont décidé à l'unanimité de refuser le travail jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction. L'Association des Commis de Genève leur a apporté son soutien ainsi que la FCTA et la FCES/CRT Genève. Cette grève est qualifiée de "sauvage" par le patron, elle s'inscrit en fait dans une période où les travailleurs ne sont plus sous contrat collectif et où les négociations pour son renouvellement s'achoppent à l'intransigence patronale. Les principales revendications ouvrières sont la semaine de 42h. et les 4 semaines de vacances. Les travailleurs de Naville Délé-

mont réunis en assemblée générale ont apporté leur soutien aux grévistes, et décidé d'envoyer une délégation à l'assemblée générale des employés de Naville Genève. Ils menacent également de se mettre en grève si les revendications de leurs collègues de Genève ne sont pas satisfaites. La direction a essayé de briser le mouvement en faisant travailler les cadres et les cols blancs, mais sans succès! La section de Lausanne de la LMR a distribué immédiatement un tract appelant les travailleurs de Naville Lausanne à se solidariser avec ceux de Genève et à refuser tout travail supplémentaire que pourrait leur imposer le patron pour contourner les grévistes. Cette après-midi une séance de conciliation a lieu à Genève organisée par l'office cantonal de conciliation. Les grévistes sont déterminés à faire reculer la direction. Ils ont toute notre solidarité dans leur lutte.

Le temps de l'Aveu n'est pas révolu...

"Berufsverbote" à la Husak

Le 28 novembre, Petr UHL, ingénieur, 36 ans, marié et père de deux enfants, a reçu la lettre de licenciement que nous reproduisons ici. L'exemple parle de lui-même : dans le "socialisme" normalisé de Brejnev-Husak, les "Berufsverbote" sont d'autant plus courantes que l'Etat, contrôlé par la bureaucratie, a le monopole de l'emploi ! En principe, les licenciements ne sont pas autorisés sans l'accord du syndicat. Mais comme celui-ci, tenu en main par la même bureaucratie, s'empresse de faire régner à son tour la "discipline socialiste", on retrouve tout simplement sa signature au bas de chaque lettre de licenciement.

Petr UHL se réclame du marxisme révolutionnaire. Condamné en 1969 pour "activités trotskystes", il a été libéré en 1973 au terme de sa peine de 4 ans de prison. En mars dernier, il avait ouvertement appelé les révolutionnaires d'Europe capitaliste à apporter leur soutien à la "Charte 77" (cf notre dossier dans la Brèche 156, avril 1977). Il expliquait : *"Notre conviction à tous, marxistes et socialistes révolutionnaires, est que la première phase révolutionnaire du développement communiste doit apporter à chaque membre de la société plus de droits et de liberté que la 'meilleure' des démocraties bourgeoises. (...) Le sens de notre lutte réside dans le fait que la lutte collective et 'légitime' (je mets des guillemets car il est difficile d'imaginer la nature de cette 'légalité') pour la réalisation des principes contenus dans ces pactes (Helsinki, ndr) stimule les travailleurs, qui renouent avec la défense de leurs intérêts, élève leur niveau de conscience et la confiance de leurs propres forces"*.

En réponse à cet appel, Wolf Biermann, Rudi Dutschke et Jakob Monea (rédacteur en chef du journal syndical de l'IG-Metall en RFA) répondaient à Petr UHL : *"Nous pensons qu'ici, en RFA, nous avons beaucoup à apprendre de vous en ce qui concerne la manière de lutter contre les attaques aux droits démocratiques"*. Et ils ajoutaient : *"Plus ils tenteront de vous*

isoler, vous et d'autres amis, plus nous révélerons la vérité sur vous" (Frankfurter Rundschau, 18 octobre 1977).

De leur côté, les "chartistes" I. Medek, J. Sabata, J. Pallas, J. Lapotka, J. Nemec, A. Sabatova (femme de Uhl) et P. Uhl ont envoyé au Congrès d'Oldenburg contre les "Berufsverbote" en RFA un message de solidarité, rappelant aussi l'existence de telles pratiques en Tchécoslovaquie et précisant : *"Nous vous donnons plein pouvoir pour protester en votre nom dans la presse de RFA contre le fait que ces journaux ont parlé de persécutions contre des citoyens tchécoslovaques tandis qu'ils se taisaient sur vos propres problèmes"*.

En Tchécoslovaquie même, malgré la répression (cf texte ci-joint), la "Charte 77" poursuit ses activités. Elle vient de publier un document (No 13) sur la situation de la culture musicale (répression contre la musique pop) et un document (No 14) indiquant que 80 nouveaux signataires (dont la moitié ouvriers) ont ajouté leur appui, portant à 830 le nombre total des signataires. Comme le mentionnait P. Uhl, l'activité de la "Charte 77" redonne confiance et stimule une activité élémentaire et un début de politisation, particulièrement dans la jeunesse qui n'a pas vécu consciemment le "printemps de Prague".

Nous y reviendrons dans notre prochain numéro. A court terme, la campagne pour la défense des "chartistes" est très importante pour favoriser le développement de la "Charte 77". A l'instar du Comité de Solidarité avec les Oppositionnels des Pays de l'Est (CSOPE - Genève), qui s'adresse ces jours à tous les syndicats genevois pour qu'ils protestent contre le licenciement de P. Uhl auprès de son entreprise, nous appelons tous les militants et organisations du mouvement ouvrier à faire de même et à s'engager dans la campagne pour la levée de toutes les mesures répressives contre les "chartistes", pour la réintégration des licenciés et la libération des prisonniers politiques.

Une répression pernicieuse !

OU EST "L'ILLEGALITE" ?

La CHARTE 77 est un mouvement **légal** qui se situe dans le cadre de la Constitution tchécoslovaque. La bureaucratie n'a pas osé, jusqu'ici, lui intenter un procès direct. Mais elle frappe par d'autres moyens qui sont l'exacte image de sa conception du pouvoir : mensonge, arbitraire, abus de pouvoir, illégalité et corruption. Le "tableau de chasse" de la police de Husak que nous donnons ici l'illustre.

Depuis un an, 30 à 50 o/o des signataires ont été soumis à la répression en lien direct ou indirect avec la CHARTE 77 :

DETENTION

Personne n'a été détenu directement pour sa signature de la CHARTE 77, mais police et justice ont trouvé d'autres motifs. Les signataires suivants sont actuellement détenus : V. Groh, ouvrier d'Ostrov-nad-Ohri, I. Jirous, animateur du groupe de musique pop "Plastic People" (condamné en 1976, réincarcéré après 6 semaines de liberté), J. Lederer, journaliste (condamné à 3 ans pour "subversion"). Ont été détenus puis libérés : V. Havel, écrivain (14 mois avec sursis lors du procès Lederer), F. Pavlicek, écrivain (17 mois avec sursis lors du procès Lederer), J. Princ, ouvrier et P. Landovsky, acteur. O. Ornest, non signataire, a été condamné pour "subversion" à 3 ans et demi en même temps que Lederer. En septembre, V. Lastuvka, technicien, et A. Machacek, ingénieur agronome, tous deux d'Usti sur l'Elbe, ont été condamnés pour avoir distribué des textes d'opposition, dont la revue "Listy". En cour d'appel, la peine de Machacek a été maintenue (3 ans et demi) et celle de Lastuvka diminuée d'un an (à 2 ans et demi) au début de janvier.

POURSUITES JUDICIAIRES

Actuellement, les signataires suivants ont une poursuite judiciaire sur le dos (tout en étant en liberté) : J. Hutka, chansonnier, P. Landovsky, V. Havel et F. Pavlicek (voir ci-dessus), L. Hejdanek, philosophe et porte-parole de la "Charte 77", J. Masinova (femme de l'écrivain Pavel Kohut). Les poursuites ont été abandonnées contre V. Jirousova (femme de Jirous), historienne de l'art et J. Nemec, psychologue.

INTERROGATOIRES PERQUISITIONS

Il y a environ une perquisition par mois à Prague. Après une première série en janvier 1977, elles se sont poursuivies plus faiblement. Leur but est de maintenir l'intimidation et la police en profite pour saisir tout ce qui l'intéresse. Elle le conserve (livres, brochures, machines à écrire, etc...) illégalement car, dans la plupart des cas, elle n'en tire aucune

plainte pénale. Pour indimider, la police procède de même à des interrogatoires par série (par exemple, la soi-disant préparation d'actions armées !) ou encore à des détentions de 24 à 48 heures (lors des funérailles de Patocka, par exemple), sans suites (environ 40 signataires ont été ainsi retenus, sans compensation de salaire, bien entendu).

SURVEILLANCE POLICIÈRE

Toutes ces surveillances sont parfaitement illégales, les personnes contrôlées n'étant aucunement poursuivies par la justice ! Mis à part le contrôle du téléphone, du courrier, les micros dans les appartements (presque tous les signataires y ont été soumis temporairement, deux ou trois douzaines systématiquement), la police procède par période à des surveillances plus étroites : filatures par les agents de "l'opérative" (police politique) qui ne se cachent pas (grosse voiture, contrôle d'identité de tous les amis que l'on rencontre, etc...) ou même contrôle à l'entrée de l'appartement par la police en uniforme (qui note toutes les identités des visiteurs, limite parfois le nombre ou le genre des visites "autorisées", comme par exemple celle d'étrangers ou d'habitants d'autres villes, essaye de saisir, illégalement, le contenu des sacs des visiteurs). Les signataires suivants ont été soumis au double contrôle (filature et garde d'appartement) : Z. Mlynar, ex-responsable du PC (fin février à son départ pour l'Autriche), J. Hajek, ministre des Affaires étrangères en 1968 (fin février à fin septembre), F. Kriegel, ex-président du Front National, exclu du PC (jusqu'au 3 novembre), P. Uhl, ingénieur, condamné pour "trotskysme" en 1969 (fin septembre à aujourd'hui).

PROVOCATIONS DIVERSES

L'imagination policière est ici sans bornes : lettres anonymes, retrait du permis de conduire (retrait puis rendu à tous les premiers signataires qui l'avaient), retrait du téléphone chez G. Sekanova-Cakrtova, F. Kriegel, F. Vodslon, J. Hajek, M. et E. Kadlec, P. Kohut, L. Vauluk et P. Uhl, le téléphone a été enlevé en janvier 77 puis remis, mais il ne fonctionnait toujours pas).

DISCRIMINATIONS EN TOUS GENRES

Les grades militaires sont supprimés, ce qui signifie souvent perte de la pension pour les officiers (le lieutenant-général V. Sacher, officier dans la résistance, déshonoré et déporté en 1951, réhabilité en 1965, vient de perdre tous ses honneurs militaires). Les passeports sont retirés (la plupart des signataires, déjà connus pour leur opposition, en avaient été privés antérieurement, ils ont été retirés à bien d'autres). De manière générale, les employés ont

été expulsés des syndicats, parfois même des ouvriers (par exemple l'ingénieur J. Judl de la grande usine pragoise CKD a été exclu du syndicat parce qu'en signant la "Charte 77", il brisait "l'unité du syndicat" ; V. Benda a été licencié de son travail en septembre pour avoir pris position dans une assemblée syndicale, etc...). P. Kohut, écrivain, s'est vu retirer son appartement, J. Matzenauerova et son frère de même, et une procédure analogue est en cours contre V. Havel (elle a échoué pour P. Murasko), sur ce plan, les autorités respectent les procédures légales, dans la forme du moins. Les retraites d'invalidité ont été abaissées ou supprimées (comme pour V. Skutina, O. Bednarova). Les familles des signataires sont frappées (la femme du signataire I. Miluska a perdu son emploi, celle du signataire I. Djemal aussi le lendemain de son mariage), et la "Charte 77" a déjà publié tout un document (No 4) sur les discriminations que subissent les enfants d'opposants dans leurs études (ceux de J. Hejdanek, M. Huebl, F. Vodslon, homme politique, V. Silhan, économiste, n'ont pas été autorisés à poursuivre leurs études).

PERTES D'EMPLOI

Ces pertes d'emploi peuvent prendre plusieurs formes : annulation immédiate du contrat (une douzaine de cas dont le professeur d'école moyenne J. Urban, Z. Mlynar au Musée National, D. Probstova au service théâtral), licenciement dans le délai d'un à trois mois (environ 20 à 30 signataires, dont l'exemple cité ici de P. Uhl), annulation sans motif d'un contrat temporaire ou d'un contrat d'essai et, enfin, entente forcée avec l'employé (mesure assez souvent appliquée à force de pressions). Au total 100 à 200 signataires ont ainsi déjà été licenciés, toujours avec le même motif d'avoir signé "l'action calomniatrice" de la Charte 77, incompatible avec les exigences d'un employé d'Etat ! En outre, bien des signataires ou ceux qui ont refusé de signer "l'Anti-Charte" des autorités ont été déplacés à un emploi moins payé, privés d'avantages

moins payé, privés d'avantages ou de primes, interdits d'avancement, etc... Jamais les syndicats n'ont défendu les ouvriers ou employés frappés par ces mesures.

Il faut faire connaître tous ces faits, en particulier aux travailleurs et à leurs organisations. Car si la défense des droits démocratiques en société socialiste n'est pas seulement une belle phrase, les organisations ouvrières doivent faire connaître et dénoncer cette répression exercée par la bureaucratie.

16.1.1978

La Brèche p. 9

POTRUBÍ PRAHA N. P.

Podnik VIII Vseoborového Sjezdu
PRAHA 1, GORKÉHO NÁM.
PSC 112 55

Destinataire :
Petr Uhl, ingénieur
8, rue Angelická
Prague 2 - Vinohrady, no 530

Prague, le 28 novembre 1977

Selon le paragraphe 46, alinéa 1 lettre e du Code du travail nous vous donnons congé parce que vous ne satisfaites pas les exigences qui sont une condition nécessaire pour l'exécution du travail contracté. Votre contrat de travail s'achève le 31 janvier 1978.

Les raisons du congé :
Vous ne satisfaites pas les exigences politico-morales que l'Entreprise nationale Potrubí exige à bon droit de la part des travailleurs employés comme techniciens, vu l'importance nationale de ses tâches. En qualité de signataire de la soi-disant "Déclaration de la Charte 77", vous vous êtes identifié avec ce pamphlet calomnieux.

Même à l'avenir, l'Entreprise nationale Potrubí ne peut compter sur votre dévouement à notre régime socialiste. Vu les raisons ci-dessus mentionnées, notamment vu l'importance de ses tâches et la nécessité de garantir une bonne ambiance de travail dans les lieux du travail, l'Entreprise nationale Potrubí n'a pas la possibilité de vous employer dans un autre poste - lieu du travail qui entrerait en ligne de compte malgré les insuffisances mentionnées (voir le paragraphe 46, alinéa 2, lettre e du Code du travail).

Selon le paragraphe 45, alinéa 2, lettre b, le délai de congé est de deux mois et le contrat de travail s'achève le 31 janvier 1978.

Jerolav Bubeník
Président du Comité d'Entreprise
du Mouvement révolutionnaire des
Syndicats

/cachet/

Mate Králíková
adjointe du directeur de
l'Entreprise pour le
travail de cadres et de
personnel

/cachet/

Le comité d'Entreprise consent le congé /voir le paragraphe 59/1 du Code du travail /le 28 novembre 1977.

Entreprise du VIII Congrès
général des Syndicats
112 55 Prague 1
Place Maxime - Gorki 3

Prague, le 28 novembre 1977

Selon le paragraphe 46, alinéa 1 lettre e du Code du travail nous vous donnons congé parce que vous ne satisfaites pas les exigences qui sont une condition nécessaire pour l'exécution du travail contracté. Votre contrat de travail s'achève le 31 janvier 1978.

Les raisons du congé :
Vous ne satisfaites pas les exigences politico-morales que l'Entreprise nationale Potrubí exige à bon droit de la part des travailleurs employés comme techniciens, vu l'importance nationale de ses tâches. En qualité de signataire de la soi-disant "Déclaration de la Charte 77", vous vous êtes identifié avec ce pamphlet calomnieux.

Même à l'avenir, l'Entreprise nationale Potrubí ne peut compter sur votre dévouement à notre régime socialiste. Vu les raisons ci-dessus mentionnées, notamment vu l'importance de ses tâches et la nécessité de garantir une bonne ambiance de travail dans les lieux du travail, l'Entreprise nationale Potrubí n'a pas la possibilité de vous employer dans un autre poste - lieu du travail qui entrerait en ligne de compte malgré les insuffisances mentionnées (voir le paragraphe 46, alinéa 2, lettre e du Code du travail).

Selon le paragraphe 45, alinéa 2, lettre b, le délai de congé est de deux mois et le contrat de travail s'achève le 31 janvier 1978.

Jerolav Bubeník
Président du Comité d'Entreprise
du Mouvement révolutionnaire des
Syndicats

/cachet/

Mate Králíková
adjointe du directeur de
l'Entreprise pour le
travail de cadres et de
personnel

/cachet/

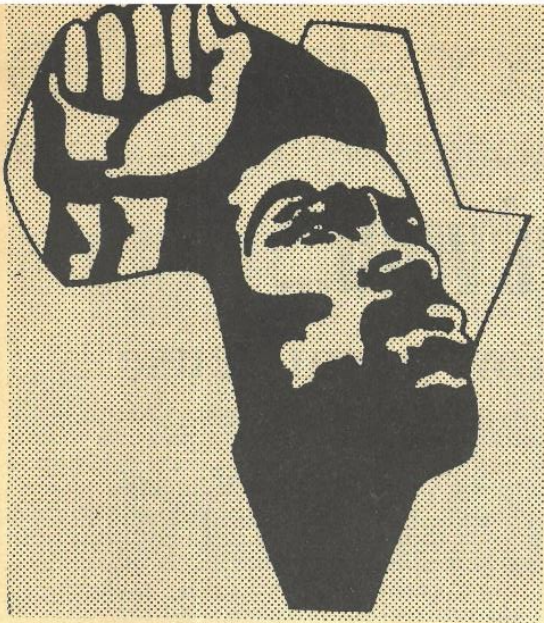
Le comité d'Entreprise consent le congé /voir le paragraphe 59/1 du Code du travail /le 28 novembre 1977.

ENVOYEZ VOS MESSAGES A :

POTRUBÍ PRAHA N.P.
Podnik VIII Vseoborového Sjezdu
Gorkého Nam. 3
11255 PRAHA 1

Petr UHL
Anglická 8/530
Praha 2 Vinohrady

"La Brèche" (case postale, 1000 Lausanne 17) publiera également les messages que vous enverrez. Faites-les nous parvenir !



LA CRISE DU CAPITALISME RACIAL

La mise hors-la-loi de 18 organisations se réclamant du mouvement de la Conscience Noire, l'interdiction de deux des plus grands journaux rédigés et lus par les noirs, la victoire électorale remportée par le Parti National de John Vorster aux récentes élections parlementaires sud-africaines pouvaient laisser croire, ces dernières semaines, à un certain renforcement du régime raciste face au développement de l'opposition noire.

Un examen plus approfondi de la réalité sud-africaine montre qu'il n'en est rien : ce que le régime a obtenu ces dernières semaines n'est qu'un sursis. Un sursis de plus dans le conflit permanent qui l'oppose depuis la reprise des grèves ouvrières en 1973, depuis la mobilisation de la jeunesse noire en juin 1976, à un mouvement de libération dont la combativité demeure entière.

Alors qu'en Suisse une nouvelle campagne de solidarité s'amorce, mettant directement en cause la complicité de la Confédération et des investisseurs suisses avec le régime sud-africain - nous y reviendrons -, il nous paraît nécessaire, dans un premier article, de faire le point sur la situation de l'économie sud-africaine et ses conséquences sociales.

Une récession à retardement

Retardée en 1973 et 1974 par la croissance du cours de l'or qui permettait au régime sud-africain de rééquilibrer par ses exportations d'or une balance commerciale fortement déficitaire, la récession internationale, dès 1975, frappa de plein fouet l'économie sud-africaine. On pût mesurer ses effets aux éléments suivants :

- grève par la chute du cours de l'or (de 195 dollars l'once à fin 74 à 110 dollars en 1976), le budget de l'Etat connaît un déficit important alors même que les dépenses gouvernementales, et en tout premier les dépenses nécessitées par la "défense", connaissent une hausse incessante : augmentation de 50 o/o en 1975, de 42 o/o en 1976, de 21 o/o en 1977 pour les seules dépenses d'ordre militaire (The Economist du 9.04.77).

- stimulée par cette politique de déficit budgétaire l'inflation s'est maintenue pendant cette période à un taux élevé : 11,6 o/o en 1974, 13,5 o/o en 1975, 11,1 o/o en 1976 (Atlasco 1977), frappant pour l'essentiel les couches les plus défavorisées, à savoir les Noirs. La limite du minimum vital à Soweto s'est élevée de 75 o/o depuis 1970 (Financial Mail du 30.07.76).

- le chômage crût à une rapidité extrême, alors même que - paradoxe apparent - le patronat sud-africain ne cessait de se plaindre de l'impossibilité de recruter des travailleurs stables et qualifiés. On estimait le nombre de chômeurs en décembre 1976 à 1.400.000 travailleurs africains, soit 25 o/o de la population active africaine ! (Monde Diplomatique, sept.77)

- enfin, élément non des moindres, les investissements et prêts de capitaux étrangers, indispensables au même titre que les exportations d'or à l'équilibre relatif de la balance des paiements sud-africaines, ont connu une restriction brutale, et ceci avant même les événements de Soweto. L'incapacité du gouvernement de couvrir un emprunt public sur les places européennes en 1976 traduit fort bien ces problèmes. La chute du taux de rendement de ces investissements, l'instabilité politique et sociale créée par la chute du colonialisme portugais, l'essor de la

lutte armée au Zimbabwe et en Namibie, le renouveau de l'opposition noire en Afrique du Sud même ont freiné violemment l'apport de nouveaux investissements dès juillet 76.

On comprend pourquoi dans ces conditions l'économie capitaliste sud-africaine connaît une stagnation relative : le taux de croissance du Produit National Brut qui voisinait les 7 o/o dans les années 60, a considérablement baissé : 2,2 o/o en 1975, 1,3 o/o en 1976 et probablement 1 o/o seulement en 1977 (D. Houghton "The South African Economy"). On comprend aussi pourquoi la récession économique qui frappe le capitalisme racial sud-africain se nourrit d'elle-même : la hausse du coût de la vie, le blocage des salaires (dans le secteur public notamment), l'extension du chômage étant à la base même des explosions du mouvement de libération noir ; la résistance ouvrière, l'instabilité sociale étant à l'origine de l'isolement - tout relatif - dont commence à souffrir l'économie sud-africaine.

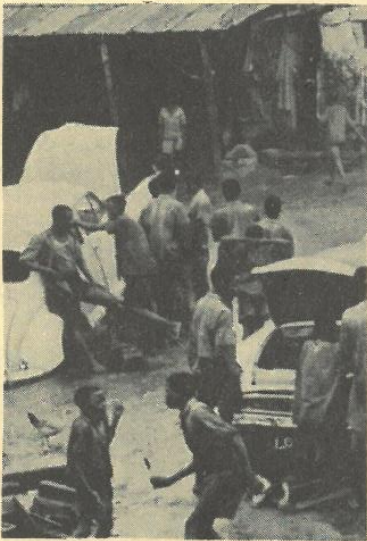
Une crise structurelle

L'explication serait toutefois incomplète si l'on se limitait aux seuls aspects conjoncturels de cette crise. Ce que l'actuelle récession a mis en évidence, ce sont les contradictions internes, structurelles, d'un système capitaliste basé sur le développement séparé. La réussite d'un tel système supposait qu'un certain nombre de conditions se trouvent remplies :

- l'établissement pour les Africain - "races séparées" - d'un système de travail migrant qui puisse fournir la main d'œuvre nécessaire à la croissance de l'économie "blanche", tout en restant marginalisée socialement dans le cadre de réserves (anciennement "bantoustans", aujourd'hui appelés "homelands").

- la capacité de ces réserves de prendre en charge le coût de la reproduction de cette force de travail (logements, écoles, travail d'appoint, etc), condition nécessaire au maintien de bas salaires en "économie blanche".

- l'étouffement et le détournement des aspirations des masses africaines par la répression et la promo-



Désœuvrement et misère des masses noires.

tion d'une multitude de nationalismes ethniques séparés, donc divisés.

La récession actuelle a mis en lumière à quel point ces conditions sont loin d'être remplies et jouent au contraire le rôle de détonateur de la remontée des luttes actuelles :

- le système de travail migrant ne permet ni de former, ni de fixer la main d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée qu'exige le développement industriel sud-africain. Ce qui restait caché en période de boom apparaît aujourd'hui de manière cruciale. Où trouver les 2 millions de travailleurs qualifiés nécessaires, selon les dires du patronat, alors qu'en 1975 600.000 Africains possédaient ce niveau de qualification ?

- l'économie "blanche", loin de pouvoir se passer de la main d'œuvre africaine, en a de plus en plus besoin. La proportion des Africains dans tous les secteurs de l'économie n'a cessé de croître. Comment concilier cette intégration économique de plus en plus profonde avec le projet de marginalisation de cette main d'œuvre dans le cadre d'une politique d'apartheid ?

- pendant la période du boom, le gouvernement fût des plus souples sur la fixation des Africains dans les réserves. Profits obligent ! Aujourd'hui, malgré le déplacement forcé de 2 millions d'Africains des zones blanches vers les "homelands" dans les années 60, c'était moins de 47 o/o de la totalité de la population africaine qui y vivait réellement. Comment sans un appareil de répression gigantesque, déplacer des millions de personnes, installées souvent depuis leur naissance en zone blanche, et qui ne se reconnaissent nullement dans leur "foyer national" ?

- s'ajoute à cette dernière contradiction le fait que "homelands", contrairement à ce qu'affirme la propagande sud-africaine, ne jouent nullement leur rôle. On n'a guère atteint que le 10 o/o des 1.250.000 emplois que l'on se proposait d'y créer il y a 25 ans. La conséquence en est aujourd'hui que les "homelands" font office de camps où se trouve parquée une armée de réserve de travailleurs totalement démunis, situation qui ne peut être qu'explosive du point de vue social.

Quelles perspectives ?

La classe dominante sud-africaine - la bourgeoisie blanche - se trouve de plus en plus confrontée à la nécessité de résoudre ces contradictions. Le gouvernement Vorster a jusque-là pratiqué une politique des plus claires qui s'inscrit en droite ligne dans le cadre d'une politique d'apartheid : la destruction de toute résistance organisée. La répression fut ces derniers mois son arme essentielle, et pratiquement la seule, afin de tenter de décapiter l'opposition africaine. En interdisant, comme il le fit antérieurement dans les années 60 avec l'ANC, le PAC, etc, les organisations nouvelles nées de la remontée des luttes des années 70 ; en emprisonnant massivement, en assassinant des prisonniers politiques - Steve Biko notamment -, en accélérant le processus de transfert de la population africaine dans les "homelands", comme il le fit dans la

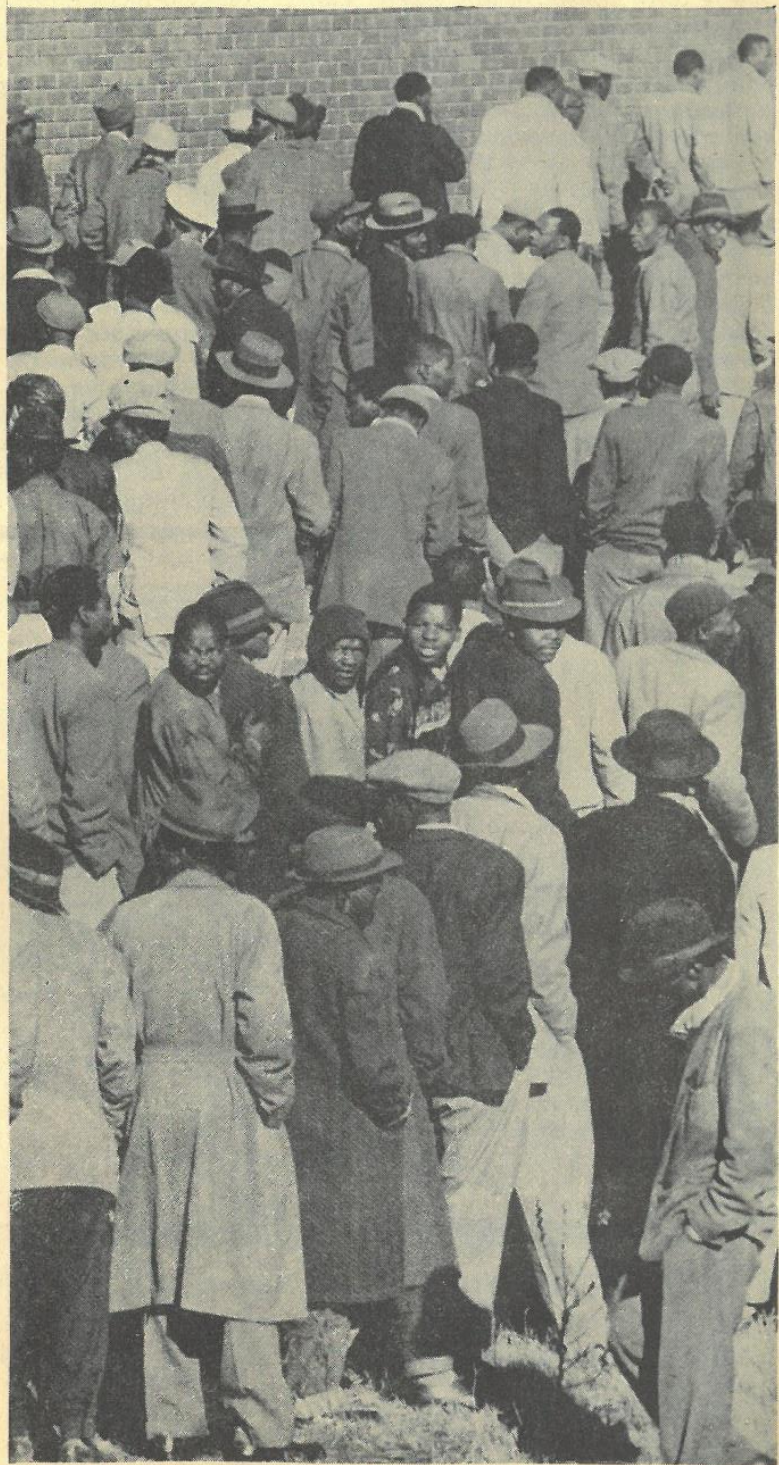
province du Cap en détruisant des bidonvilles à coup de bulldozers. Et la victoire électorale remportée dernièrement par le Parti National au pouvoir illustre sans doute l'accord massif de la minorité blanche avec cette politique passée.

Néanmoins, cette victoire pourrait s'avérer fragile à l'avenir tant elle repose sur des intérêts sociaux et politiques divergents, de la petite bourgeoisie blanche la plus réactionnaire à la bourgeoisie industrielle, dont une aile soutient ouvertement la seule opposition officielle apparue lors de ces élections : le Parti Progressiste Fédéral.

Enfin toute tentative d'entrevoir des perspectives au conflit sud-africain ne saurait se faire sans tenir compte et du poids qu'exerceront les métropoles impérialistes dans le sens d'une issue "néo-coloniale" de la crise, et bien sûr de l'essor et de l'évolution du mouvement de libération noir, métis et indien. Nous reviendrons sur ces questions dans un prochain article.

10.1.78

Jon.



Après l'esclavage... le chômage

Du 17 octobre au 5 novembre 1977, Pierre Crettol a présenté au théâtre du Lapin Vert, à Lausanne, le spectacle "POURQUOI PARLER DE TOI, CHILI ASSASSINE ?". spectacle qu'il a entièrement conçu et réalisé lui-même, avec l'aide de Nitchaeff, et dans lequel il s'interroge sur ce qu'on pourrait appeler "la face cachée du militantisme". Questions souvent négligées dans le combat politique quotidien, mais qui nous touchent de très près. Dans cet article, Crettol s'explique sur ce spectacle, qui sera repris du 17 au 21 janvier 1978, toujours au Lapin Vert.

En concevant ce spectacle, j'ai voulu interroger tout en m'interrogeant, déceler les pièges qui font de nous, de moi, les complices d'une oppression lorsqu'elle se situe dans le camp socialiste et comprendre pourquoi, dès que je prenais mes distances face au discours révolutionnaire, le spectre du mal-pensant apparaissait automatiquement.

Comment cette sorte de terrorisme intériorisé avait-il pu naître dans ma tête ? Etrange manifestation qui ressemble fort à la frayeur du croyant qui se met à douter de Dieu et tremble d'être la proie du démon. Comment en étions nous arrivés à ce combat puéril, qui consiste à nous jeter à la tête les citations de celui-ci pour condamner celui-là, au point que notre langage révolutionnaire devenait par une étrange magie un langage de mort, d'enfermement ? Comment se faisait-il que toute hypothèse n'allant pas dans le sens du permis m'interdisait toute interrogation par une auto-censure automatique ? Pourtant ces interrogations étaient là, en moi, bien présentes mais refoulées. Pourquoi cette peur du doute, ce sentiment de me perdre, au sens religieux du mot ?

A travers ce spectacle, j'ai voulu interroger, m'interroger sur la violence, l'amour, la révolte, la révolution. J'ai de la peine à en parler aujourd'hui, de ce spectacle. Probablement parce que ce qui m'en est revenu est si surprenant que j'en reste sans voix.

J'aurais pu intituler ce spectacle "JE". Pourquoi ce titre ? la réponse est en partie contenue dans un texte du spectacle :

**Pourquoi parler de toi chili assassiné
l'onde de choc est venue brutale
jusqu'à nous
tu chanta dans les rues
entre les murs colorés
l'espoir des opprimés
alors que se tramait
l'odieux assassinat
nous t'avons laissé
te parer de l'habit de lumière
le taureau c'était toi
nous autour de l'arène
nous attendions l'issue
de ce combat truqué....**

Ce texte a été à la fois le point de départ de la construction du spectacle, le point central. A la fois témoignage de solidarité pour la lutte d'un peuple opprimé et aussi volonté d'annoncer la couleur. Bien que ce spectacle ne soit pas l'analyse de la situation chilienne, le putsch de 1973 coïncide avec ce que j'appelle "ma descente aux enfers", comme un point d'orgue, aboutissement d'un vécu "historique", somme toute assez banal, mais dont la succession des espérances et des désillusions finit par avoir raison des certitudes.

**Il est des êtres
hommes et femmes
qui n'ont d'autres liens
d'autres attaches
que leur condition d'exploités...**

Ce spectacle n'est rien d'autre que le report d'un vécu. L'histoire d'un homme parmi tant d'autres, à la fois unique et semblable, dont la seule originalité est son "je" et sa particularité d'être militant.

**Qui es-tu combattant visionnaire
mortel passager
qui es-tu toi qui veux imposer
aux autres ton parcours**

par
pierre
crettol

"POURQUOI PARLER DE TOI, CHILI ASSASSINE?"

**tous les chemins mènent à la fosse
tu le sais...**

Tout en construisant ce spectacle, j'interrogeais la Révolution comme on interroge l'amour. Mais chaque fois, je me heurtais à un mur. "Elle est indispensable ! on ne peut pas durer comme ça ! Faut que ça change". Mais toujours le mur : "Comment, avec qui...?". Bien sûr, j'avais des réponses toutes prêtes, prédigérées, Marx, Lénine, Trotsky, Guevara, etc... mais aucune vraiment personnelle. J'avais l'impression d'être étouffé par des diagnostics tout prêts. Comme si la Révolution était à jamais condamnée à se réciter, comme piégée par un langage sans vie, incapable d'engendrer autre chose qu'une langue morte et des théories sur elle-même, nourrissant plus les bibliothèques et les chaires d'université qu'elle-même.

**Combat de l'homme
éternel combat...,
où nous entraînes-tu
chemin parsemé de sang frais
sang coagulé de l'histoire
bordant le sentier amenant à la tombe**

Je n'ai pas cherché à apporter une solution à mes interrogations. Je me méfie trop des vérités pour me laisser entraîner dans une pareille voie

**Ils me font peur...
ils sont trop sûr d'eux**
mais plutôt montrer, dire à ceux que j'aime un combat que je savais être celui de beaucoup et qui m'apparaissait aussi important qu'une barricade.

Ce spectacle est né d'un énorme désespoir, d'une profonde inadaptation à un monde élitiste sans pitié pour les faibles.

**Il n'y a de place que pour les forts
(l'effort)
l'homme... le militant n'a pas le
droit d'être las...
la misère est une patrie
une race une culture
la douleur une habitude
l'humiliation une nourriture...**

Ce que je voulais exprimer à voix haute, ce que je ne voulais plus cacher, c'était mon doute quant à la révolution comme remède définitif...

**Révolution amour de l'homme
sang et misère...**

et en même temps ma profonde conviction de la nécessité de la révolte, à mes yeux unique agent de la transformation pour accéder à plus de justice sociale et à la liberté

individuelle, deux antagonismes qui n'ont pas fini de nous poser des problèmes.

Je voulais dire "je" sans truquer, dire voilà ce que je suis, ce que je pense, livrer mes zones d'ombre, aller à la rencontre d'autres "je", affronter ma propre peur du dire, briser ma propre censure. A chaque étape de la construction de cet acte scénique, je m'entendais me dire "Qu'est-ce qu'on en a à foutre de ton "Je" petit-bourgeois", "Allié objectif de la bourgeoisie", "Ce déballage est indécent". Sarcasmes entendus des centaines de fois et que j'avais moi-même proféré si souvent à l'intention d'autres, et plus particulièrement des femmes.

C'était aussi la volonté de rompre avec la fiction théâtrale et utiliser ce "je" dans son maximum : jeu, écriture, conception. Cela m'est venu de la lutte des femmes et plus particulièrement d'une certaine littérature. Le "je" féminin m'apparaissait très différent du nôtre, "les mecs". Il sonnait plus juste, plus total, plus complet, sans fard. Il était pour moi leçon et de cette leçon je voulais tirer le maximum..., comprendre ce que le "je" avait de dérangeant.

Je me souviens, c'était en 1974, lors d'un meeting à la Salle des XXII Cantons, une militante arrive à la tribune pour nous annoncer la mort par garrotage de Puig Antich. Au milieu de son annonce, un sanglot brise un instant sa voix. A mon grand étonnement, j'entends autour de moi des militants de son organisation dire "Quelle conne, elle peut pas se contrôler, quel cinéma". Je me suis tu une fois de plus, la chape du militant pur et dur s'était refermée sur moi, sur une émotion légitime et que je crois aujourd'hui salvatrice. Je devais m'en souvenir plus tard lorsque je craquais et qu'une amie maoïste bien intentionnée me dit alors que je me confiais à elle : "Tu vas mal parce que tu es plein de contradictions, tu ne suis pas la ligne juste. Tu devrais venir avec nous distribuer des tracts le matin devant les entreprises, tu verras, tu n'auras plus de problèmes..." La guérison par le travail, quoi !

Alors que dire de mon spectacle, sinon qu'il est fait de tout ça, d'émotions, d'amour, de colère...

REVOLUTION AMOUR DE L'HOMME

"Amour", mot suspect, qui recouvre trop d'abjections, je le reconnais. Mais que nous, révolutionnaires, nous nous devons de réintroduire dans notre langage. Pour moi, toute action révolutionnaire part de cet amour, de ce besoin d'amour, de cette soif d'amour, du besoin de donner, de se donner. Il est vrai que ce sentiment nous rend parfois fragiles, vulnérables. Mais quoi, prendre le masque de

l'inhumain ne nous fait-il pas courir le risque de ne plus nous reconnaître ? Nous n'avons pas le droit de laisser à la bourgeoisie et à son église le privilège du discours sur l'amour, elle n'en a que trop usé pour justifier son oppression et ses magouilles.

Ce spectacle était déjà conçu bien avant le meurtre des militants de la RAF (pour moi meurtre et suicide sont une même chose : la société en porte la responsabilité). Face au terrorisme, je n'ai pas envé de dire plus que ce que je dis dans mon spectacle en pensant aux militants basques :

**Ils vont pour un acte d'amour
quitter une vie qu'ils ont aimée
plus que tout autre
faut-il l'aimer cette cruelle
pour jeter dans la balance
ce seul bien qu'ils ont en propre
ne parlons pas là de courage
le seul mot qu'il convient d'employer
c'est amour....**

Si à un moment de mon spectacle, je m'empare d'un revolver et dis :

**Il faut que j'accomplisse ce geste
qui délivre de moi et les autres de moi
rejoindre le néant
fondre dans l'inconnu
quitter cette mascarade où tout n'est
que grimaces
je vois défiler devant moi
tous les êtres que j'aime
et les vois se débattre
je ne peux vivant que leur nuire...
en acceptant de vivre je me contrains
au silence et à la mascarade...
il n'y a de place que pour les forts
l'homme le militant n'a pas le droit
d'être las...**

J'exprime par ce texte un vécu douloureux où je me sentais acculé non pas le bourgeois, mais par ma propre vision du révolutionnaire militant, comme piégé par ma propre logique ascétique du militantisme, raisonnement qui ne pouvait aboutir pour moi qu'au terrorisme ou au suicide.

Si je voulais résumer ma démarche, je dirais que j'ai voulu exprimer la face cachée d'un combat, le face à face d'un militant avec lui-même, en introduisant non pas la fiction mais l'authenticité du "je". Dire : Voilà, je suis cela. Voilà mes doutes, mes révoltes, mes colères, mes contradictions. Sont-elles vraiment si particulières ou sont-elles aussi les vôtres... ?

Pierre Crettol

La fuite en avant du Cambodge

Samedi 31 décembre, Phnom Pehn décidait la « rupture temporaire » des relations diplomatiques avec le Vietnam. Les combats frontaliers, qui opposaient les deux pays, ont pris une ampleur sans précédent depuis 1975. La direction cambodgienne dénonçait « l'invasion de son territoire » par les troupes vietnamiennes et la volonté de Hanoï de s'emparer du Cambodge « pour l'intégrer dans une fédération indochinoise ». Pour Phnom Pehn, le Vietnam serait comparable à l'Allemagne nazie de 1939 se préparant à envahir la Tchécoslovaquie. Dans un communiqué de presse appelant à une solution négociée, Hanoï dénonce pour sa part les « crimes extrêmement barbares » perpétrés sur son territoire depuis deux ans par les forces khmers et se déclare « en état de légitime défense ». Les troupes vietnamiennes, militairement beaucoup plus fortes que l'armée cambodgienne, stationneraient, selon une source militaire occidentale de Bangkok, à 80 ou 100 km de Phnom Pehn.

La guerre des communiqués répond à l'affrontement armé. Hanoï et Phnom Pehn affirment chacun de leur côté avoir présenté à diverses reprises des propositions de négociation ignorées par l'autre partie. Chacun s'accuse de crimes d'une rare gravité. A s'en tenir à ces communiqués, forte serait la tentation de rejeter des deux directions vietnamiennes et cambodgiennes et de dénoncer simplement dans le conflit vietnamo-khmer l'affrontement criminel de nationalismes bureaucratiques ou l'action punitrice de Moscou et Pékin et leur lutte d'influence dans le Sud-Est asiatique. Il est vrai que Pékin a clairement pris fait et cause pour la direction du PCK tandis que Moscou défendait la position vietnamienne. Il est certain aussi que les responsabilités réciproques de Hanoï et de Phnom Pehn pourraient être plus clairement établies si l'un quelconque des régimes indochinois était exempt des profondes déformations bureaucratiques qui les caractérisent. Pourtant, à y regarder d'un peu plus près, de telles explications apparaissent vite bien insuffisantes, voire vaines et trompeuses.

L'évolution des rapports vietnamo-laotiens montre en effet qu'il n'y avait rien de fatal dans la dégradation générale des rapports vietnamo-khmers. Non pas que les tensions soient absentes des relations entre Vientiane et Hanoï : il aurait pas exemple fallu deux ans pour mettre au point un accord de principe sur la délimitation de leurs frontières communes, et il faudra encore beaucoup de temps pour que l'on passe de cet accord de principe à la détermination pratique du tracé frontalier. Mais, ces difficultés, « héritées de l'histoire », n'ont pas empêché les rapports de se développer entre les deux gouvernements et les deux partis communistes, jusqu'à la signature d'un accord de 25 ans qui prône l'approfondissement de la « coopération socialiste dans tous les domaines ».

La situation au Cambodge au lendemain de la victoire n'était pas qualitativement plus difficile que celle qui prévalait au Laos. Vu la richesse agricole du pays, elle était probablement même moins dramatique. Rien n'empêchait que des accords bilatéraux ou trilatéraux ne soient à leur tour signés entre le nouveau Kampuchea démocratique et ses voisins indochinois. Rien, si ce n'est l'orientation adoptée par la direction de l'Angkar, c'est-à-dire la direction du PCK. En fermant le pays, en instituant un régime qualitativement plus autoritaire qu'au Vietnam ou au Laos, en s'engageant dans une série de mesures sociales drastiques, en faisant du nationalisme le seul ciment idéologique du régime, la direction cambodgienne ne pouvait qu'être amenée à faire du voisin vietnamien l'ennemi héréditaire contre lequel la population devait être mobilisée.

Il n'y avait pas symétrie entre les deux orientations mises en avant à Hanoï et Phnom Pehn. A témoin d'abord les déclarations des directions considérées. Jusqu'à aujourd'hui encore, le Parti communiste vietnamien n'a cessé, à l'instar de la direction laotienne, de saluer la tradition de solidarité indochinoise et d'en appeler à son renforcement. Dans le traité signé entre Vientiane et Hanoï, l'éducation internationaliste des populations est même présentée comme une tâche décisive incombant à chaque direction.

Par contre, les émissions de radio Phnom Pehn, les discours annuels prononcés par les dirigeants khmers, les déclarations et communiqués officiels font presque toujours silence sur le rôle de la solidarité indochinoise dans la résistance à l'agression américaine. Mieux, cela fait plusieurs mois déjà que la direction vietnamienne a été publiquement assimilée à Hitler, lors notamment du discours prononcé par Pol Pot, Premier ministre et secrétaire du PCK, pour commémorer le dix-septième anniversaire de la création du Parti communiste au Cambodge.

Le fait n'est pas sans importance. Il ne s'agit en effet pas là de simples déclarations diplomatiques à destination de l'étranger. Il s'agit là de propagande à usage domestique, de l'éducation qui est donnée par chacune des directions à ses militants et à la population. Le communiqué publié à Hanoï samedi dernier commence par un appel à la négociation dont l'objectif serait le rétablissement de relations « de solidarité et d'amitié » correspondant aux « intérêts immédiats et lointains des deux peuples ». Quant aux deux principaux quotidiens du pays, le *Nhan Dan* (organe du PCV) et le journal de l'armée titrent respectivement : « *Persévérer dans la politique de solidarité amicale, régler par la voie des négociations la question frontalière entre le Vietnam et le Kampuchea* », « *Défendre fermement les frontières sacrées de la patrie et préserver la grande amitié entre les peuples du Vietnam et du Kampuchea* ». Le ton est bien différent de celui employé par Phnom Pehn qui assimile Hanoï à Hitler à la veille de l'invasion de la Tchécoslovaquie et qui affirme que les forces vietnamiennes se comportent de façon « pire que les mercenaires de Ky et de Thieu, et les troupes sud-coréennes » célèbres pour la sauvagerie de leurs exactions durant la guerre d'Indochine. Si les Vietnamiens dénoncent maintenant à leur tour les « atrocités »

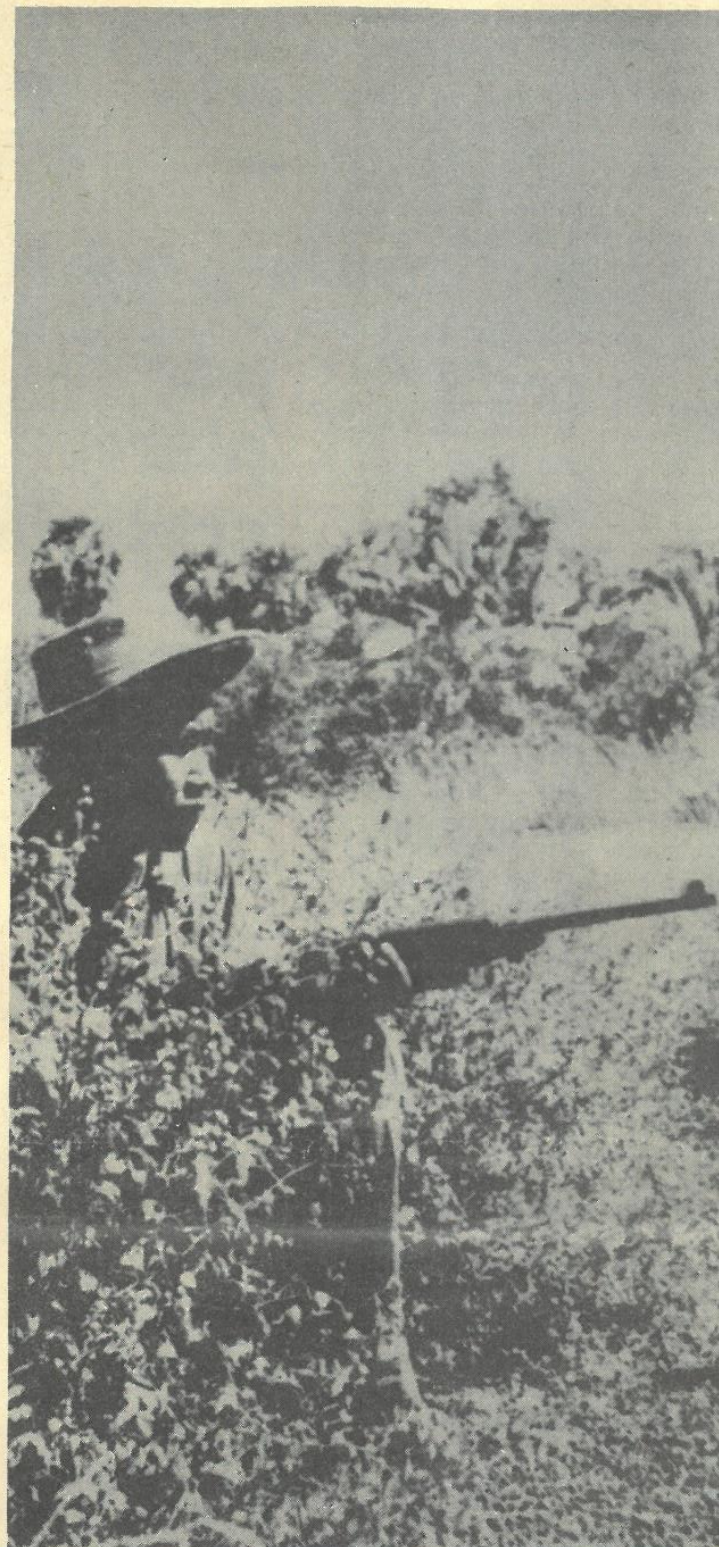
perpétrés dans les régions frontalières par les Cambodgiens, l'axe de leurs déclarations reste l'appel à la tradition de solidarité et à la négociation.

Enfin, au delà de ces déclarations et de la nature de la propagande diffusée par chacun, le pourrissement du conflit vietnamo-cambodgien ne joue pas de rôle symétrique de part et d'autre de la frontière. On peut affirmer sans grand risque de se tromper qu'il est vécu comme une catastrophe à Hanoï, car il entre très directement en contradiction avec l'ensemble des options choisies par ailleurs : multiplication des relations bilatérales dans le monde, limitation de la dégradation des rapports avec la Chine, coopération régionale pour assurer le développement économique de chacun, prudence et progressivité des mesures sociales prises à l'intérieur du pays, etc. On comprend plus aisément, par contre, la fonction que la mobilisation contre le « danger extérieur » a eu au Cambodge.

surtout qu'il se confirme maintenant que la question vietnamienne a été par deux fois depuis 1975 l'enjeu d'une crise interne au sein de la direction khmer.

Dans l'ignorance d'un certain nombre de données et en l'absence d'un débat collectif sur les derniers événements, on doit rester prudent dans l'appréciation exacte des dessous du conflit vietnamo-cambodgien. Il ne s'agit pas de prendre fait et cause pour des parties contre l'autre, ou d'absoudre l'une des directions de toute responsabilité. Les racines de la crise vietnamo-cambodgienne dépassent en effet les seules frontières de la péninsule.

Elles plongent dans l'histoire du mouvement ouvrier international. Les peuples d'Indochine payent encore une fois le prix terrible de la dégénérescence stalinienne de la III^e Internationale : par l'isolement dans lequel leurs révolutions étaient plongées, comme par l'empreinte laissée par l'éducation reçue dans le cadre de l'Internationale communiste des années trente pour le PCV et dans le Parti communiste français des années cinquante pour l'actuelle direction cambodgienne. Mais il reste que la multiplication, dès mai 1975, des incidents de frontière entre le Kampuchea et le Vietnam, comme la dégradation constante des rapports entre les deux pays jusqu'à aboutir à un conflit militaire ouvert n'avait rien d'inévitable. On peut difficilement en comprendre les raisons sans revenir à la politique de fuite en avant qui a été celle de la direction cambodgienne, faisant peu de cas des souffrances de la population autoritairement déplacée de



camp de travail en chantiers divers comme de l'aggravation des tensions militaires aux frontières au nom d'un nationalisme exacerbé. Sans tenir compte aussi du rôle de la

Chine dans l'appui au Cambodge, encore une fois au nom de la lutte contre l'influence social-impérialiste, fusse par Vietnam interposé.

P.R.

La mise à mort de l'internationalisme ?

Le Vietnam et le Cambodge en état de guerre. Pour tous ceux qui ont manifesté des années durant pour la libération conjointe des trois peuples d'Indochine, la nouvelle est amère. Surtout pour cette génération politique dont beaucoup d'entre nous sommes et qui redécouvrait, il y a peu, l'internationalisme en descendant dans la rue au cri de « Vietnam, Laos, Cambodge, Indochine vaincra ! ». Et il est vrai que l'héroïque résistance indochinoise face à l'escalade américaine apportait un démenti vivant à la thèse stalinienne et débilite de la coexistence pacifique. Ce combat, et la façon dont il fut mené par le Parti communiste vietnamien, furent pour beaucoup dans le réveil d'un sentiment de solidarité, d'unicité, des luttes anti-impérialistes et anticapitalistes dans le monde. Il n'en est que plus dramatique de voir aujourd'hui l'affrontement sanglant succéder à la rupture de ce qui fut le front révolutionnaire indochinois.

Les révolutions indochinoises restent, à leur manière, porteuses de leçons exemplaires. La signature du traité de coopération de 25 ans entre le Laos et le Vietnam venait confirmer l'importance que revêtait, après la victoire, la poursuite d'une solidarité régionale active entre des peuples engagés dans un très difficile combat pour la reconstruction de leurs pays ravagés par la guerre. La dégénérescence du conflit vietnamo-khmer vient, lui, illustrer ce qu'il en coûte de laisser libre court à l'idéologie rationaliste dans un mouvement de libération, même d'obédience communiste. La levée des masses coloniales et semi-coloniales, autour de la Seconde Guerre mondiale, a souligné, oh combien !, le rôle de ferment dans les luttes révolutionnaires que pouvait jouer le fait national et sa prise en compte par les directions des mouvements de libération. Cette leçon garde son actualité. Mais l'éclatement brutal du conflit vietnamo-khmer vient douloureusement rappeler que le nationalisme comme

idéologie reste l'un des ennemis les plus pernicieux de la révolution, fusse-t-elle nationale.

Aucune des directions indochinoises ne sont exemptes de toute responsabilité dans les derniers événements, ne serait-ce que parce que toutes se sont adaptées aux limitations nationales de leurs révolutions et aux déformations bureaucratiques de leurs régimes, limitations et déformations sans lesquelles le conflit vietnamo-khmer serait impensable. Mais les responsabilités ne sont pas pour autant égales entre les capitales concernées par la dégradation complète des relations entre le Vietnam et le Cambodge. Celles des directions cambodgiennes et chinoises semblent particulièrement lourdes. Mais l'actuel conflit « fratricide » n'en est pas moins le dernier avatar en date de l'abandon de l'internationalisme qui était celui du mouvement communiste indochinois dans les années trente et de la formation progressive de « communismes nationaux » mal armés pour résister au réveil dangereux des nationalismes ; le dernier avatar aussi de la révision stalinienne de la « construction du socialisme dans un seul pays », révision poussée jusqu'à sa caricature absurde par la direction du PCK.

A l'heure du « Goulag », le conflit vietnamo-khmer peut avoir des effets désastreux dans la conscience des militants dans les pays capitalistes, favorisant le développement d'un cynisme profond et le replis sur les luttes locales. Après avoir été un ferment international, l'Indochine peut devenir le symbole de l'apparente vanité de l'esprit internationaliste. Il nous revient d'aller à l'encontre de ce cours : l'éclatement du conflit vietnamo-khmer n'illustre que les ravages que peut provoquer l'exacerbation de l'idéologie nationaliste dans un mouvement national, ravages qui ne peuvent être combattus que par une revalorisation systématique d'un véritable internationalisme.

Pierre Rousset